

plan n°1

Lycées agricoles bretons :

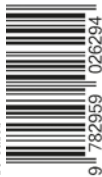
le privé creuse son sillon



Atelier Lugus

Pendant que l'agro-industrie tisse sa toile dans les conseils d'administration des principaux lycées agricoles privés bretons, la Région leur a alloué, ces dix dernières années, 53 millions d'euros de subventions facultatives. Un choix qui fragilise l'enseignement agricole public comme la transition vers l'agroécologie.

10 euros



9 782959 026294

Lycées agricoles bretons : le privé creuse son sillon

Enquête publiée en octobre et novembre 2025

Pendant que l'agro-industrie tisse sa toile dans les conseils d'administration des principaux lycées agricoles privés bretons, la Région leur a alloué, ces dix dernières années, 53 millions d'euros de subventions facultatives. Un choix qui fragilise l'enseignement agricole public comme la transition vers l'agroécologie.

En Bretagne, l'enseignement agricole est une affaire privée : 80 % des 15.000 élèves sont scolarisés dans des lycées catholiques ou des maisons familiales rurales. Cette spécificité historique a permis à l'agro-industrie d'y mettre le pied, si ce n'est la jambe.

Une situation en partie liée au pouvoir de la FNSEA et de l'agro-industrie. Surreprésentés dans les conseils d'administration des associations gestionnaires de ces établissements, leurs membres ont un pouvoir important dans les décisions stratégiques. Les grandes coopératives et firmes agro-industrielles s'affichent au quotidien dans les lycées et sur les réseaux sociaux, co-organisant des événements pédagogiques et signant des partenariats avec les établissements.

Dans un tel contexte, l'agroécologie et les transitions, pourtant au programme depuis 2014, semblent rester globalement sur le banc de touche. Que ce soit dans les exploitations, support pédagogique des lycées agricoles, ou dans les salles de cours, leur investissement reste en retrait et ils valorisent, de fait, le système agricole intensif.

Cette autonomie peut conduire à des situations alarmantes. L'opacité des conseils d'administration, dans lesquels aucun représentant du personnel enseignant n'est présent, laisse peu de visibilité sur les comptes de ces établissements. À The Land, un campus basé en Ille-et-Vilaine, où le directeur et le président ont tout pouvoir, les comptes ont plongés dans le rouge, sans parler de la souffrance des équipes pédagogiques.

Ce manque de transparence n'empêche pas la Région Bretagne d'abonder largement les lycées privés, participant à des dépenses d'investissement auxquelles elle n'a aucune obligation. Et ceci alors même que l'enseignement public agricole souffre d'un manque d'attractivité, d'investissement et de moyens.

Chloé Richard, Faustine Sternberg

VOLET 1

L'AGRO-INDUSTRIE, LES DEUX BOTTES DANS LES LYCÉES AGRICOLES PRIVÉS

p 7

Un mariage pour le meilleur de l'agro-industrie et pour le pire de l'enseignement agricole breton. Les témoins sont de puissants lobbies, omniprésents dans les instances dirigeantes des lycées agricoles privés, comme dans le quotidien des enseignants et des élèves.

VOLET 2

DANS LES LYCÉES AGRICOLES, L'AGRICULTURE DU FUTUR EST INTENSIVE

p 19

Pour enseigner à produire autrement, les lycées privés bretons sont à la traîne. Loin de porter les principes de l'agro-écologie, leurs fermes, supports et vitrines pédagogiques de leur enseignement, sont la preuve d'une forte orientation vers une agriculture productiviste et intensive.

VOLET 3

FINANCEMENTS PUBLICS : TAPIS ROUGE POUR LE PRIVÉ, VOYANT ROUGE POUR LE PUBLIC

p 31

La Région Bretagne a versé 53 millions d'euros depuis dix ans aux lycées agricoles privés, en subventions facultatives. Un généreux soutien qui renforce leur hégémonie face à des établissements publics sous-dotés, qui peinent à attirer des élèves et à accroître leurs activités.

VOLET 4

AU CAMPUS THE LAND : UNE DIRECTION DÉCRIÉE ET UN DÉFICIT ALARMANT

p 41

Les déboires s'accumulent pour le campus The Land, chantre de la « nouvelle ruralité ». Turn-over important, mal-être au travail, invisibilisation des lycées... Et un déficit d'1,2 million d'euros, pour l'année 2023-2024. Derrière la débâcle, le management du directeur, Jean-Marc Esnault, est décrié.

Boîte noire

Dans le cadre de cette enquête menée entre mars et novembre 2025, nous nous sommes heurtées au mutisme des institutions et au non-respect du droit d'accès aux documents administratifs.

Nous avons demandé aux préfectures d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-d'Armor et du Finistère, ainsi qu'à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf) et au ministère de l'Agriculture d'avoir accès aux documents indiquant :

- » La composition exacte des conseils d'administration des lycées bretons privés et publics
- » Les soldes de taxes d'apprentissage reçues par ces établissements
- » Les bilans comptables des lycées et de leurs exploitations.

Mais ces institutions ne nous ont pas communiqué ces informations, censées être publiques.

Nous avons eu recours à la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada), autorité chargée de veiller au respect de ce droit, et qui a statué en faveur de notre demande. Malgré nos relances, la Draaf et le ministère n'ont pas davantage répondu.

Nous avons également démarché les greffes des associations pour obtenir la liste des membres des conseils d'administration de plusieurs lycées privés (Le Nivot, dans le Finistère, et La Ville Davy dans les Côtes-d'Armor), et seule la liste des membres du conseil d'administration de The Land (lycées Saint-Exupéry) nous a été transmise. Pour le cas du Nivot, par exemple, le greffe ne disposait que d'un extrait de bilan comptable datant de 2011.

Durant toute notre enquête nous avons proposé à ces institutions des échanges oraux qui ont systématiquement été refusés ou éludés. Les réponses par emails que nous avons reçues se sont souvent avérées soit succinctes, soit incomplètes.

Le Cneap, le réseau d'établissements agricole privés sous contrat avec l'État, percevant donc de l'argent public, n'a lui non plus jamais donné suite à nos demandes d'interview ni même répondu à nos mails.

Ce manque de transparence et de dialogue des institutions publiques est particulièrement problématique et interroge les journalistes que nous sommes.

MÉTHODOLOGIE

Dans notre enquête nous nous sommes concentrées sur les lycées agricoles proposant des formations en production agricole et permettant d'obtenir des diplômes offrant la capacité agricole, conditionnant l'accès aux aides à l'installation.

Il existe 56 établissements agricoles en Bretagne.

Huit établissements agricoles publics, aussi appelés établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (Eplefpa), regroupent 13 lycées. Ces Eplefpa sont constitués d'un lycée, d'une exploitation agricole et d'un centre de formation professionnelle continue (CFPC) ou centre de formation d'apprentis (CFA).

Du côté des établissements privés, il existe 28 lycées agricoles privés, qui font partie du réseau d'établissements d'enseignement agricole privés, le Cneap. Sur ces 28 lycées, seul 13 lycées proposent des formations agricoles, quand certains ne proposent que des formations dans le secteur des services ou de la vente.

Le réseau d'enseignement privé agricole inclut aussi 23 maisons familiales rurales, qui sont des associations faisant partie du réseau des MFR.

La Bretagne administrative étant très dotée en termes d'établissements d'enseignement agricole, nous avons décidé de ne pas inclure les MFR dans notre enquête. Ce choix a aussi été opéré pour pouvoir plus aisément comparer le fonctionnement entre les lycées publics et privés.

Cependant, si vous avez des informations à nous transmettre aux sujets des MFR, n'hésitez pas nous écrire : contact@splann.org.

Enfin, nous avons circonscrit votre enquête aux établissements dépendant du rectorat de Rennes, car la fusion avec les données du rectorat de Nantes aurait rendu l'enquête plus complexe sans qu'elle ne soit nécessairement plus éclairante dans la mesure où la Loire Atlantique possède moins de lycées agricoles.

Qu'est-ce que Splann ! ?

Splann ! est un média d'enquête à but non lucratif qui couvre la Bretagne. Créé en 2020 par un collectif de journalistes soucieux de défendre la liberté d'informer sur l'agro-industrie, il a élargi ses préoccupations aux questions de santé, d'environnement, de probité et de libertés publiques. Sans publicité, sans actionnaire et sans subvention de collectivité locale, *Splann !* est un média contrôlé par ses seuls membres, essentiellement des journalistes, et financé par les dons de ses lectrices et de ses lecteurs.

Retrouvez-nous sur les réseaux :



@Splannenquetes



Splann lanceur
d'enquêtes



@Splannenquetes



Splann



splann.bsky.social



@splann@mamot.fr



splannenquetes



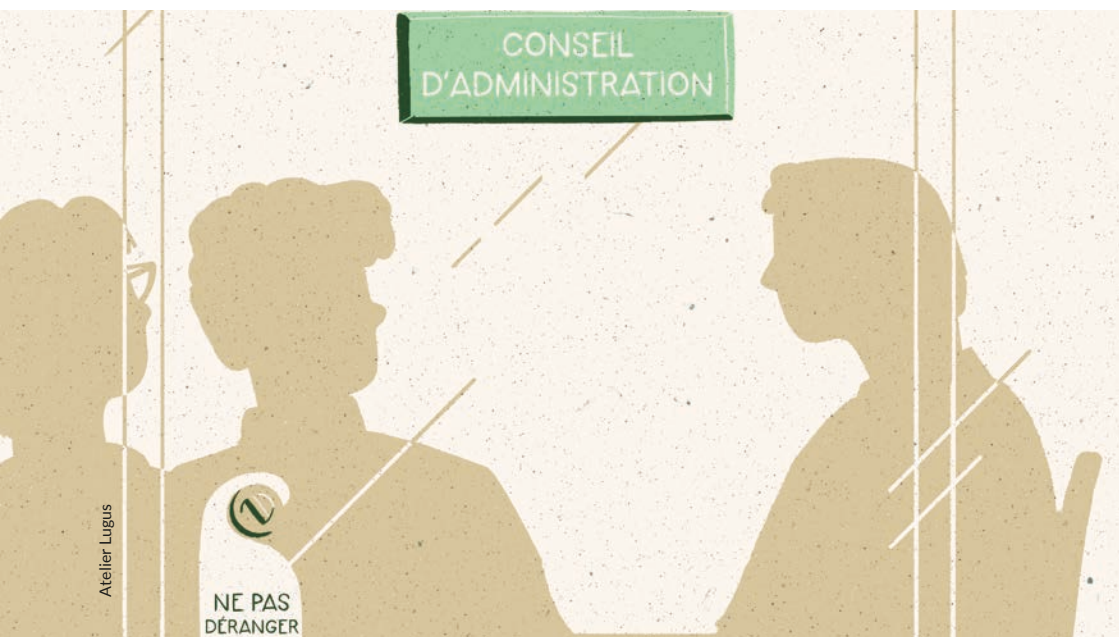
« Splann ! » :
quotidien d'enquête



« Splann ! » :
quotidien d'enquête

L'AGRO-INDUSTRIE, LES DEUX BOTTES DANS LES LYCÉES AGRICOLAS PRIVÉS

Un mariage pour le meilleur de l'agro-industrie et pour le pire de l'enseignement agricole breton. Un mariage dont les témoins sont de puissants lobbies, omniprésents dans les instances dirigeantes des lycées agricoles privés, comme dans le quotidien des enseignants et des élèves. Tout est fait pour valoriser le modèle de l'agriculture intensive.



- » Le lobby de l'agriculture intensive, Agriculteurs de Bretagne, est très présent dans les lycées agricoles privés.
- » La majorité des présidents des conseils d'administration des lycées agricoles privés ont des liens avec la FNSEA et l'agro-industrie.
- » Les entreprises de l'agro-industrie ont des partenariats avec les lycées, y interviennent régulièrement et y organisent des événements.



C'est l'événement du week-end de la Pentecôte. Tous les ans, le lycée Pommerit, perché au dessus du village de Pommerit-Jaudy (22), attire des milliers de visiteurs. Ils se pressent sur les pelouses d'un des plus grands établissements d'enseignement agricole breton pour profiter des portes ouvertes festives et de leurs nombreuses animations.

Au centre de la fête, entre le château gonflable et l'exposition de tracteurs, la tente des partenaires met à l'honneur les Jeunes Agriculteurs 22,

Cerfrance (une des agences comptables les plus connues des agriculteurs), Equicer (un réseau de conseil spécialisé pour la filière équine) et l'association Agriculteurs de Bretagne.

Cette dernière se présente comme porteuse d'« *une démarche de communication positive et collective de l'agriculture bretonne* », et se définit comme « *apolitique et asyndicale* ». Fondé en 2012 par des dirigeants de l'agro-industrie, ce lobby¹ défend pourtant une agriculture intensive. Il est enregistré comme représentant d'intérêt² dans les secteurs de l'agro-alimentaire

1] « Le lobby agroalimentaire breton, une machine puissante et bien huilée », Nicolas Legendre, *Le Monde*, 6 avril 2023, page web consultée en janvier 2026

2] Fiche « Agriculteurs de Bretagne », répertoire des représentants d'intérêts sur le site web Haute autorité pour la transparence de la vie publique, page web consultée en janvier 2026

auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

DANS LES LYCÉES AGRICOLES PRIVÉS BRETONS, L'AGRO-INDUSTRIE TRACE LA VOIE

L'animateur de l'émission *E=M6* (sur M6), Mac Lesggy, aussi connu pour être un conférencier aux positions pro-agro-industrie, est d'ailleurs régulièrement invité par l'association. En avril 2025, celui-ci était présent lors de l'assemblée générale d'Agriculteurs de Bretagne³.

Plus de 165 structures en sont adhérentes, parmi lesquelles les plus grandes coopératives agricoles (Eureden, Evel'Up, Le Gouessant, Sodiaal...) et des firmes agro-industrielles (Brets, Bigard, Hénaff, Savéol, Sanders...). On y trouve aussi de nombreux lycées agricoles bretons ainsi que la Cneap Bretagne, le réseau de l'enseignement agricole privé catholique.

AGRICULTEURS DE BRETAGNE, UN LOBBY ACTIF

Le lobby intervient régulièrement dans les lycées privés comme publics. Au lycée agricole public de Caulnes (22), le directeur, M'hamed Faouri, explique avoir reçu l'association

pour une conférence. L'objectif ? *« Apprendre ou donner des éléments de langage aux élèves pour pouvoir parler de façon positive de l'agriculture et lutter contre l'agri-bashing. »*

Le lycée privé de Pommerit est un adhérent particulièrement actif d'Agriculteurs de Bretagne, qui a mis en ligne une page de présentation et deux vidéos de l'établissement sur son site internet⁴. Il faisait ainsi partie des partenaires de l'événement *La Ferme se rebelle*⁵, organisé par l'association en mars 2025, aux côtés de Savéol ou d'Eureden. Pommerit cite souvent Agriculteurs de Bretagne sur ses réseaux sociaux. Son drapeau est même affiché dans certaines salles de classe. Les élèves participent aussi régulièrement à un concours de photos organisé par le lobby. Cette année, le 1^{er} prix est revenu à une élève de première du lycée⁶. Elle avait *« déployé le drapeau Agriculteurs de Bretagne aux côtés d'un troupeau de vaches »* dans les montagnes autrichiennes.

Le parcours de Danielle Even, la présidente du conseil d'administration de l'établissement scolaire, éclaire ces liens d'influence. Cette élèveuse de porcs a en effet été présidente d'Agriculteurs de Bretagne de 2014 à 2022. Elle fait partie du tableau de famille,

3] « Retour sur notre Assemblée générale 2025 », site web Agriculteurs de Bretagne, page web consultée en janvier 2026

4] Article « Témoignages Lycée de Pommerit », site web Agriculteurs de Bretagne, page web consultée en janvier 2026

5] « La Ferme se Rebelle revient pour sa deuxième édition le mercredi 19 mars à la Brest Arena ! », site web Agriculteurs de Bretagne, page web consultée en janvier 2026

6] Publication du compte @lyceepommerit sur Instagram, 17 septembre 2025

celui du lobby porcin, cartographié pour *Splann* !⁷. Membre de la FNSEA, Danielle Even a aussi été présidente de la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, de 2016 à 2025. Tout un symbole de l'imbrication entre l'enseignement agricole, l'agro-industrie, et le syndicat majoritaire, qui détient les manettes des chambres d'agriculture bretonnes.

LA FNSEA, UN SYNDICAT OMNIPRÉSENT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Danielle Even n'est pas la seule présidente d'un lycée agricole privé à être affiliée à la FNSEA.

Chaque lycée est géré par une association, dont le président est élu par les membres du conseil d'administration (CA), pour la plupart des agriculteurs ou retraités du secteur agricole nommés par cooptation.

Ces instances ont une forte influence sur les lycées et votent toutes les décisions stratégiques. Ils décident ainsi des orientations et investissements

de l'exploitation agricole et nomment le chef d'établissement.

L'organigramme que *Splann* ! a réalisé montre que la plupart des présidents des lycées agricoles privés bretons sont membres du syndicat agricole majoritaire, qui défend une vision productiviste de l'agriculture, ou bien que leurs activités professionnelles sont liées à l'agro-industrie.

Le vice-président du CA du lycée Le Nivot à Lopérec (29), Anthony Taoc, éleveur de dindes et producteur de céréales, est administrateur de la coopérative Le Gouessant⁸. Il a été élu sur la liste FNSEA-JA à la chambre d'agriculture en 2019.

Claudie Le Menn⁹, présidente du lycée Saint-Joseph Kerustum à Quimper, possède une exploitation de 90 truies naisseur-engraisseur et 80 vaches laitières et est membre¹⁰ de la FDSEA 29.

Le président du CA du lycée La Touche à Ploërmel, Noël Danilo, qui a transmis à son fils en 2023 sa ferme laitière robotisée¹¹ de 75 vaches et 65 hectares, a longtemps été salarié

**Les noms et
professions
des membres
des conseils
d'administration
ne sont pas rendus
publics.**

7] « Copains comme cochons : élus, éleveurs ou écrivains, qui sont les lobbyistes du porc en Bretagne ? », Kristen Falc'hon et Inès Leraud, *Splann* !, 6 mai 2024

8] « Une gouvernance démocratique », site web Le Gouessant, page web consultée en janvier 2026

9] « Mardis de l'agriculture. La visite de l'exploitation fait le plein », *Le Télégramme*, 11 juin 2014

10] Rapport d'activité 2020, FDSEA du Finistère

11] « Le temps d'un après-midi, Samuel et Noël Danilo ouvrent leur exploitation au public à Ploërmel », *Ouest-France*, 10 juillet 2024

BANQUES ET
EXPERTISES COMPTABLES

SYNDICAT AGRICOLE
FNSEA

AGRO - INDUSTRIE

MANDATS POLITIQUES

CNEAP FRANCE

PRESIDENT de 2008 à 2023

PRESIDENT depuis 2023



JEAN SALMON

- Président du conseil d'administration des lycées Pommerit et La Ville Davy (2008 à 2023)
- Président de la chambre d'agriculture de Bretagne (1995-2007)



MICHEL DANTIN

- Président de la FDSEA Savoie (1996 à 2002)
- Député au parlement européen (2009 à 2019)

CNEAP BRETAGNE

PRESIDENT de 2017 à 2024

PRESIDENTE depuis 2024



PAUL DUCLOS

- Administrateur du crédit agricole du Morbihan depuis 2020
- Administrateur de Liger Énergie (méthanisation) (2011 à 2024)



JOËLLE DENOUAL

- Agricultrice en production laitière
- Présidente de Cerfrance 35-56 pendant 20 ans

AGRI DE BRETAGNE

PRESIDENT de 2006 à 2024



ANTHONY TAOC

- Administrateur des Jeunes Agriculteurs du Finistère en 2015 et candidat JA en 2019
- Administrateur de la coopérative Le Gouessant



DANIELLE EVEN

- Présidente de la chambre d'agriculture 22 (2016 à 2025)
- Président du lobby agriculteurs de Bretagne (2014-2022)
- Éleveuse de porcs



MICHEL MORVAN

- Conseiller général du canton de Gourin (1985 à 2011)
- Président de Roi Morvan communauté (1983 à 2020)



CLAUDIE LE MENN

- Exploitation porcine et laitière
- Membre de la FDSEA 29



NOËL DANILLO

- Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Ploërmel (2008 à 2024)
- Membre d'Intercérelles (lobby céréalière)

VICE-PRESIDENT du CA depuis 2023



MARGUERITE BOURBIGOT

- Ancienne dirigeante de la Caisse d'épargne et de prévoyance Bretagne - Pays de la Loire



ALPHONSE GAUTIER

- Directeur du groupe Cerfrance Brocélande durant 20 ans



PIERRE DESPRES

- Ancien maire de La Guerche (2003 - 2019)
- Conseiller général du canton de La Guerche (2008-2015)
- Agriculteur



Kerlebos



La Touche



Kerbenez



Le Nivot



The Land



La Ville Davy



Pommerit



Kerustum



St Yves

LES PRÉSIDENTS DES LYCÉES AGRICOLES PRIVÉS BRETONS

de l'agro-fourriture¹² et est membre d'Intercereales, lobby de la filière céréalière créé par la FNSEA¹³. Il a par ailleurs été président de la caisse locale du Crédit agricole de Ploërmel, de 2008 à 2024.

Idem pour le dernier président du lycée Kerleboist à Pontivy, Paul Duclos, administrateur depuis 2020 du Crédit agricole du Morbihan. Il a aussi été président du Cneap Bretagne de 2017 à 2024.

Mais les noms et professions des présidents et membres des conseils d'administration ne sont pas rendus publics. Toute association, lorsqu'elle dépose ses statuts, doit pour autant indiquer la composition de son CA en préfecture¹⁴. Une obligation qui paraît d'autant plus nécessaire pour des associations qui gèrent des lycées financés par des fonds publics, et sous contrat avec l'État.

Malgré de nombreuses demandes, ni la préfecture, ni la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf), ni le ministère de l'Agriculture n'ont souhaité communiquer ces documents à

**Les enseignants
et syndicats
sont absents
des conseils
d'administration
des lycées
agricoles privés.**

Splann !. La Commission d'accès aux documents administratifs, qui est chargée de veiller au respect de ce droit, a statué en faveur de notre demande¹⁵. Sans réaction de la part des institutions concernées. Contactés, la plupart des lycées privés n'ont pas donné suite ou ont refusé de nous communiquer ces informations.

Une opacité subie par les enseignants et leurs représentants syndicaux, qui

n'ont pas de représentants au sein des conseils d'administration, au contraire des lycées agricoles publics¹⁶.

Dans un lycée agricole privé, Marc¹⁷, délégué syndical, s'interroge sur l'influence du CA sur certaines

décisions de la directrice. « *Elle a demandé à annuler une rencontre de nos élèves, prévue dans le cadre d'un projet pédagogique, avec un acteur connu pour être en conflit avec la chambre d'agriculture* », explique-t-il. Autre exemple, celle d'un module d'enseignement sur l'agriculture biologique, où « *on déclinait le cahier des charges de l'agriculture bio, les points positifs, négatifs* ». Mais la direction a demandé à changer son nom, gommant la référence à

12] « Portrait d'agriculteur : Noël Danilo », vidéo du compte ArvalisTV, Youtube, 23 avril 2014

13] « Deux nouvelles pompes à fric actionnées par la FNSEA », Frédéric Pons, *Libération*, 9 février 2004

14] Article 5, loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, site web Legifrance

15] Avis n° 20254610, Commission d'accès aux documents administratifs, 4 septembre 2025

16] Article R811-12 du Code rural et de la pêche maritime

17] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

l'agriculture bio pour le re-nommer « *innovation dans la production* ».

UN MANQUE DE TRANSPARENCE DÉCRIÉ

La CGT-Enseignement privé a mené une enquête¹⁸ en 2024 auprès des enseignants des lycées privés. Sur les 300 sondés, 60 % disent n'avoir aucun retour des décisions du CA, et 23 % ne pas pouvoir citer un membre. 20 % reconnaissent que le CA a déjà exercé une pression sur certains projets pédagogiques (refus de certains thèmes, exclusions injustifiées d'élèves ou enseignants..).

Suite à ces résultats, le Cneap a répondu à la CGT : « *Les personnes présentes [au sein des conseils d'administration, NDLR] participent à titre personnel et ne représentent en aucun cas une structure ou une entité en tant que personne morale.* »

Face à ce manque de transparence, une proposition de loi¹⁹ a été déposée le 11 juillet 2025 par des députés du Nouveau Front populaire demandant de garantir, au sein des conseils d'administration, la présence de

« 20 % des enseignants reconnaissent que le CA a déjà exercé une pression sur des projets pédagogiques. »

représentants des enseignants, des personnels, des élèves et des parents d'élèves. « *L'objectif c'est de faire en sorte que la main-mise de certains lobbys agro-industriels soit moins forte sur l'enseignement agricole* », détaille Pierre-Yves Cadalen, député LFI du Finistère. La CGT-enseignement privé a fait la même demande auprès du Cneap. qui a répondu : « *En ce qui concerne votre demande de participation de droit, des membres du personnel aux*

18] « Le Conseil d'administration au sein des lycées agricoles privés », CGT-EP, octobre 2024

19] Proposition de loi améliorant la transparence et la représentativité des conseils d'administration des établissements d'enseignement agricole privés, n° 1734, site web Legifrance, 11 juillet 2025

assemblées générales, nous rappelons que nos statuts ne prévoient pas une telle disposition. »

Les frontières poreuses entre syndicat majoritaire et chambres d'agriculture²⁰, récemment dénoncées par un rapport de la Cour des comptes²¹, renforcent la confusion au sein même des établissements scolaires où la Chambre intervient régulièrement. Par exemple, le programme Génération agri²² a été coconstruit par le syndicat et la Chambre, pour faire découvrir le secteur agricole aux collégiens. Il propose des interventions en classe, une présence aux forums d'orientation et des visites d'exploitations. Ou encore Stage.agricole, une plateforme numérique créée par le syndicat des Jeunes Agriculteurs, pour recenser des propositions de stages, et promu par la chambre comme par les lycées auprès des élèves.

**Une loi pour
réduire
« la mainmise
de certains
lobbys agro-
industriels sur
l'enseignement
agricole ».**

DES RÉSEAUX SOCIAUX PRO AGRO-INDUSTRIE ?

Les lycées eux-mêmes participent à l'influence des grandes marques de l'agro-industrie, omniprésentes dans leur communication. La moindre visite de ferme est adossée à la présence d'un technicien d'une coopérative.

Les textes de publications mettent en avant les entreprises, n'oubliant jamais de les « remercier »²³ ou de rappeler « leur engagement auprès des jeunes ».

Sur son compte Instagram, le lycée La Touche, à Ploërmel (56), a ainsi publié, chaque jour durant une semaine²⁴, de fin avril à début mai 2025, un visuel mettant en avant un de ses partenaires : Seremor, Agrial, Cerfrance, Convivio, Eureden, Nutréa²⁵... Une pratique répandue sur les réseaux sociaux des lycées agricoles. Ils mettent aussi régulièrement en avant les visites de classe des entreprises de l'agro-industrie, donnant un

20] « Les chambres d'agriculture, un outil au service de la FNSEA ? », Nolwenn Weiler, *Basta !*, 16 janvier 2025

21] « Le réseau des chambres d'agriculture depuis leur régionalisation », rapport Cour des comptes, 22 juillet 2025

22] Plaquette de présentation du programme Génération Agri

23] Post « Zoom sur 3 visites récentes de nos BTS ACSE », compte lavilledavy, Instagram, 16 janvier 2025, publication consultée en janvier 2026

24] Post « Un jour, un partenaire, semaine spéciale ! », compte groupe.latouche, Instagram, 25 avril 2025, publication consultée en janvier 2026

25] Post « Nutréa, spécialiste de l'alimentation animale en Bretagne », compte groupe.latouche, Instagram, 3 mai 2025, publication consultée en janvier 2026

bon aperçu de leur sujet d'étude. Comme cette semaine « porc »²⁶ organisée en avril 2025 par le lycée Nivot (29) pour le BTS production animale. Au programme : « *Découverte des infrastructures clés : Abattoir Cooperl (Lamballe), usine Sanders (Saint-Thégonnec), marché du Porc Français avec Evelup et groupements de producteurs : Eureden, Cooperl, Porelia, Evelup.* » À l'inverse, les visites de circuits courts, et de structures agricoles alternatives sont plus rares dans les publications. « *Nous participons à alimenter leur culture générale d'un modèle où tu démarres avec un banquier et tu achètes des méga tracteurs et tu t'endettes* », dénonce un professeur qui aimerait équilibrer les visites. Un modèle aussi enseigné sur les exploitations des lycées agricoles.

DES SALONS ET CONCOURS ORGANISÉS PAR LES ENTREPRISES

Les marques rivalisent d'idées en organisant des événements ou en

proposant des modules pédagogiques. Exemple, des élèves de Pommerit se rendant à Goudelin pour une journée sur l'alimentation animale²⁷ organisée par Eureden le 2 juin 2025. Ou bien les élèves du lycée public agricole Kernilien qui se sont rendus à l'événement organisé avec le groupe coopératif Even, et Class Bretagne Nord « *autour de l'agronomie et l'innovation : exprimer le potentiel génétique* », comme présenté sur le compte Instagram du lycée²⁸. Autre partenaire de l'événement, Bayer.

Quand les entreprises ne créent par un poste de chargé de relations partenariales école/lycées²⁹ (Sanders, filiale de la multinationale Avril, spécialisé dans la nutrition animale), ce sont leurs chargés de communication qui organisent un concours d'écriture³⁰ « *sur un sujet d'actualité proposé par la commission communication du groupe Eureden* » ou un « *challenge vidéo inter-école* »³¹

**« Nous
alimentons
un modèle
où tu achètes
des méga
tracteurs et
tu t'endettes. »**

26] Post « Immersion 100 % filière porcine pour nos BTS Productions Animales ! », compte École Le Nivot, Facebook, 11 avril 2025, publication consultée en janvier 2026

27] Post « Les Bac Pro CGEA et BTS ACSE à la journée fourragère Eureden », compte lyceepommerit, Instagram, 2 juin 2025, publication consultée en janvier 2026

28] Post « Hier nos élèves de 2nd CEC, BTS première année... », compte lyceedekernilien, Instagram, 6 septembre 2024, publication consultée en janvier 2026

29] Post « Jean Crosnier Eric Guillermic Paul Duclos », compte Cneap Bretagne, Facebook, 20 juin 2025, publication consultée en janvier 2026

30] « Le Concours d'écriture est de retour ! », site web Eureden, 10 septembre 2025, page web consultée en janvier 2026

31] « Le Concours d'écriture est de retour ! », site web Eureden, 24 septembre 2025, page web consultée en janvier 2026

(Eureden) à destination des élèves et de leurs professeurs.

Certaines coopératives sont invitées directement dans les murs du lycée, comme Innoval, société de services en élevage, qui a organisé en mai 2025 Le Salon de l'étudiant by Innoval³² au lycée Le

Nivot. Concrètement les élèves échangent « *directement avec les professionnels de la coopérative : directeur de région, chargée de recrutement, conseillère sanitaire, consultant, responsable d'agence, technicien d'insémination, experts en génétique et en outils de pilotage* », le tout « *dans une ambiance conviviale* ».

MÉCÉNAT ET SPONSORS, DES PRATIQUES HABITUELLES

Les élèves eux-mêmes sont incités à démarcher ces entreprises agro-industrielles pour pouvoir financer leur participation au Trophée international de l'enseignement agricole (TIEA) qui a lieu tous les ans lors du Salon de l'agriculture. À cette période de l'année, les publications des lycées et des élèves fleurissent pour les remercier. Certaines équipes d'élèves créent une page Instagram dédiée à la promotion

des partenaires, comme celle du lycée Pommerit³³.

Les lycées privés font aussi appel au soutien de ces acteurs. « *Ils nous soutiennent financièrement et nous, en contrepartie, on leur fait une vraie communication, on leur met à disposition des salles de réunion, on les privilégie sur les temps de job dating. C'est du partenariat qui se veut gagnant-gagnant !* », détaille Sébastien Mary, le directeur adjoint du lycée La Touche. « *Ils*

contribuent aux projets d'innovation et aux opérations de communication », s'enthousiasme le tout nouveau directeur du lycée La Ville Davy, Frédéric Watine. Il explique aussi que le lycée met « *à disposition les locaux pour ces structures, ce qui renforce les liens* ».

Une pratique habituelle, comme à The Land, qui a récemment accueilli l'assemblée générale³⁴ de la Coordination rurale 35. « *On n'a pas rencontré d'autres syndicats alors que ça aurait pu être intéressant*, regrette Victor, un ancien élève. *Après cette AG, pas mal d'élèves se sont trimballés dans le lycée avec des stylos de la Coordination rurale.* » La Cooperl, l'une des plus grandes coopératives d'éleveurs de

« Les entreprises nous soutiennent financièrement et nous, on leur fait une vraie communication. »

32] Post « Salon de l'Etudiant by Innvoal : une 2e édition placée sous le signe de la proximité et de l'engagement », compte Ecole Le Nivot, Facebook, 28 mai 2025, publication consultée en janvier 2026

33] Compte tiea2025_pommerit, Instagram

34] « En Ille-et-Vilaine, la Coordination rurale veut faciliter l'installation des agriculteurs », Olivier Berrezai, *Ouest-France*, 4 juin 2025



porcs en France a également pu y organiser plusieurs événements, dont un « séminaire prospectif »³⁵ destiné à ses équipes.

Au lycée Saint-Clair (44), une « convention de mentorat d'entreprise » a été signée avec Terrena³⁶, une des plus grandes coopératives agricoles françaises. Selon la directrice adjointe du lycée, Anne Courtel, ce partenariat permet « d'avoir des visites variées, de les solliciter pour leur réseau et d'avoir des interventions spécifiques. Pour eux, cela permet une visibilité auprès des jeunes pour leurs futurs recrutements de salariés mais également de futurs adhérents potentiels ».

Pour Jeanne³⁷, professeure du lycée,

c'est inacceptable. « C'est comme si on nous disait : Tu ne vas parler que d'agriculture conventionnelle. On ne devrait pas avoir le droit de favoriser Terrena ou une autre coopérative. »

« Il n'y a pas de fausse naïveté dans ces partenariats, répond Anne Courtel. Dans le cas du mentorat de Terrena, certains élèves sont anti-Terrena et nous ne cherchons pas à les convaincre du contraire. Nous cherchons également à travailler avec des concurrents de Terrena, comme nous le faisons avec des entreprises d'expertise comptable agricole par exemple (CER et ICOOPA) ou encore des banques. Nous cherchons à faire entrer tout type d'entreprise ou organisme, avec tout type de sensibilité. »

35] « Séminaire prospectif The Land et Cooperl », site web The Land, 3 mars 2022, page web consultée en janvier 2026

36] Post « Lors du Salon International de l'Agriculture (page officielle) , notre lycée a franchi une étape ... », compte Lycée Saint-Clair Derval Blain, Facebook, 17 mars 2025, publication consultée en janvier 2026

37] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

Les entreprises soutiennent aussi les lycées par le biais de la taxe d'apprentissage. Malgré nos demandes et l'avis favorable³⁸ de la Commission d'accès aux documents administratifs, le ministère de l'Agriculture n'a pas transmis les montants perçus par les différents établissements agricoles bretons. Cette contribution est versée chaque année par les entreprises pour favoriser l'accès à l'apprentissage. Une part de cette taxe (13 %), appelée le solde, peut être attribuée par les entreprises aux établissements de leur choix, par le biais de la plateforme en ligne Soltéa. La taxe est un pourcentage de la masse salariale : plus l'entreprise est

**Le ministère
de l'Agriculture
n'a pas transmis
les montants
de la taxe
d'apprentissage
par les lycées
agricoles bretons.**

importante et plus la somme pourra être conséquente.

La Région Bretagne souhaite développer ces partenariats dans les lycées publics. C'est l'un des objectifs de son Plan d'action pour l'attractivité des lycées publics 2024-2029. « Nous sommes un établissement public, et c'est la Région qui est censée subvenir à nos

besoins, réagit vertement la directrice du lycée public Kernilien, Nadia Conti, à cette évocation. *Le mécénat c'est compliqué pour un lycée public. Je ne dirais pas qu'on n'en a pas, mais cela reste minime.* » Un choix d'indépendance qui nécessite aussi davantage de moyens.

Chloé Richard, Faustine Sternberg

38] Avis n° 20254610, Commission d'accès aux documents administratifs, 4 septembre 2025

DANS LES LYCÉES AGRICOLES, L'AGRICULTURE DU FUTUR EST INTENSIVE

Pour enseigner à produire autrement, et malgré des orientations claires, les lycées privés bretons sont à la traîne : loin de porter les principes de l'agroécologie, leurs fermes, supports et vitrines pédagogiques de leur enseignement, sont la preuve d'une forte orientation vers une agriculture productiviste et intensive.



Atelier Lugus

- » Les exploitations des lycées agricoles qui servent de support pédagogique sont en majorité orientées vers une agriculture intensive.
- » Alors que 81 % des élèves en lycées agricoles sont scolarisés dans le privé, les enseignants y sont deux fois moins formés à l'agroécologie que dans le public.
- » La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt n'a pas réalisé le document de suivi exigé par le ministère pour la période 2020-2024.

C'est ça que l'on apprend aux JA ? ». « L214 Assassins !! ». Les grosses lettres rouges sont taguées à même le sol de la ferme agricole du lycée de Bréhoulou, à Fouesnant (29). Effacés dans la journée, sans communication de la part de la direction, ces tags évoquent les tensions qui traversent le monde agricole autour des normes de bien-être animal et plus largement de l'écologie.

L'exploitation, qui sert de support pédagogique aux 305 élèves du lycée, n'est pourtant pas un modèle d'agro-écologie. Si son élevage de vaches a, un temps, été en agriculture biologique, il a été « déconverti » et ses exploitations laitières et porcines sont tournées vers une production intensive.

Idem, un peu plus à l'est en Bretagne, dans le bastion catholique de Ploërmel (56). Au lycée agricole privé La Touche, l'exploitation laitière et ses 150 vaches Holstein produisent 1,35 million de litres de lait par an. Les deux robots de traite s'activent sous les yeux d'une dizaine de parents et d'adolescents venus visiter le lycée en ce printemps 2025.

« On a un élevage de 150 vaches laitières, alors que la moyenne française est de 80, on est presque deux fois plus gros que les autres. Si on n'avait que 60 vaches, on

ne serait pas représentatifs de ce qu'il se passe sur terrain », explique, avec une certaine fierté, le chef de l'exploitation, qui voit passer sur sa ferme une bonne partie des 900 élèves du lycée. Être rentable, représenter « l'agriculture du futur », attirer les jeunes... Même son de cloche du côté du lycée agricole privé Pommerit¹ (774 élèves), situé à La Roche-Jaudy (22), et dont la ferme laitière possède, elle aussi, un robot de traite².

Les deux plus grands lycées agricoles bretons affichent la couleur. Ils possèdent également des élevages porcins hors-sol, dont les porcs charcutiers sont vendus à Evel'up (à La Touche), ou à la Cooperl (à Pommerit), les deux plus grandes coopératives d'éleveurs de porcs en France. Avec un tel tableau, difficile de s'imaginer que l'agroécologie est inscrite dans le programme des lycées agricoles. Et pourtant.

UN ZESTE D'AGROÉCOLOGIE AU PROGRAMME

S'il n'a pas particulièrement marqué les associations³ par ses mesures en faveur de l'environnement, le ministre de l'Agriculture de la présidence Hollande, Stéphane Le Foll, a impulsé une petite révolution des esprits lors de son

1] « Données générales sur les effectifs en formation initiale dans l'Enseignement agricole breton - rentrée 2024 », site web Draaf Bretagne, 27 janvier 2025, page web consultée en janvier 2026

2] Post « Découvrez le pôle laitier du Lycée Pommerit », compte AgriBretagne, Facebook, 11 novembre 2020, publication consultée en janvier 2026

3] « M. Le Foll parle d'agro-écologie, mais il promeut l'agriculture industrielle ! », Collectif d'associations paysannes et écologistes, *Reporterre*, 21 mars 2014, page web consultée en janvier 2026



passage rue de Varenne. À partir de 2014, il lance le plan Enseigner à produire autrement⁴, dont l'objectif est de généraliser l'enseignement de l'agroécologie dans les lycées agricoles.

« Quand Le Foll a voulu mettre de l'écologie dans les programmes, ça a été la tempête au ministère, se rappelle André Quillévéré, ancien inspecteur de l'enseignement agricole. Certains fonctionnaires freinaient la transition. Le directeur de cabinet a été persévérant, il a pris cinq ans à mettre en place ce projet. Beaucoup d'ingénieurs

étaient dubitatifs sur les transitions et il y avait des résistances sur le terrain, déjà à l'époque, et dans le syndicat majoritaire [la FNSEA, Ndlr]. »

En dix ans, cette impulsion pour prendre en compte « le maintien des ressources naturelles » dans l'agriculture a fait évoluer l'enseignement. Jusqu'ici entièrement tournée vers une démarche productiviste, les programmes ont fait une place à

« Quand Stéphane Le Foll a voulu mettre de l'écologie dans les programmes, ça a été la tempête au ministère. »

l'agroécologie. Dans les lycées publics, des exploitations ont modifié certaines de leurs pratiques, en diminuant par

4] « Former aux transitions », Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole, ministère de l'Agriculture, juin 2024

exemple les quantités d'intrants et de pesticides ou en mettant en place des mesures agro-environnementales (MAE), comme la plantation de haies. Le ministère a incité les fermes à créer des ateliers en agriculture bio. « Avant, le bio, c'était inimaginable », se rappelle André Quillevéré. En 2018, il représentait 22 % de la surface totale des exploitations des lycées publics français⁵.

Des données encourageantes... qui concernent principalement les lycées publics. Car, en termes d'enseignement à produire autrement, les établissements privés sont à la traîne. Depuis 2020, 2.600 enseignants du public ont été formés aux transitions et à l'agroécologie. Le secteur privé en a formé moitié moins. Sachant qu'en Bretagne, il scolarise 81 % des 15.518 élèves (rentrée 2024) de l'enseignement agricole⁶.

DES FERMES INTENSIVES PEU EXEMPLAIRES

À Quessoy (22), en plein bassin versant « algues vertes » – à quelques kilomètres de la baie de Saint-Brieuc – 592 élèves étudient dans une imposante

demeure, transformée depuis 1950 en lycée agricole.

L'élevage laitier du lycée privé La Ville Davy n'a pas de robot de traite. Mais « le projet de robotisation, c'est pour début 2026 », se hâte de préciser le chef d'exploitation, en détaillant tous les avantages : « Détecter les problèmes sanitaires avec l'intelligence artificielle, avoir une organisation du travail

plus simple, soulager physiquement... »

Un choix qui rime avec un système agricole intensif et conventionnel, de gros investissements et des volumes de production élevés.

Un modèle économique qui, selon l'Ins-

pection de l'enseignement agricole, est loin d'être le plus rentable.

Dans un rapport⁷ de 2023, elle indique que sur 228 exploitations de lycées agricoles en France, seules 54 étaient à l'équilibre financier. Aucune exploitation bretonne n'en faisait partie, excepté le centre équestre du lycée public Kernilien à Guingamp (22). Une de ses principales recommandations est de « diminuer significativement la dépendance aux intrants en tendant le plus possible vers l'autonomie, notamment

**22 %
des surfaces
des exploitations
des lycées
agricoles
publics sont
en bio.**

5] « Bilan 2014-2018 du plan Enseigner à produire autrement », ministère de l'Agriculture, janvier 2019

6] « Données statistiques sur l'enseignement agricole en Bretagne Rentrée 2024 – Données au 1^{er} octobre 2024 », Draaf, décembre 2024

7] « Exploitations et ateliers technologiques : étude sur les enseignements à tirer des exploitations et ateliers technologiques qui assurent leur équilibre financier », rapport R23 003, Inspection de l'enseignement agricole, novembre 2023

pour les productions animales ». Dans un autre rapport⁸ de 2017, l'Inspection observe, chiffres à l'appui, que les exploitations ayant le plus recours aux pâturages sont aussi les plus rentables.

À La Ville Davy, l'ancien directeur du lycée (2009 à 2021), Bernard David, affirme pourtant avoir poussé l'exploitation à aller vers un système plus résilient et autonome. Sous sa direction, des travaux de modernisation ont été menés en 2015 – soutenus par la Région

Bretagne à hauteur de 300.000 euros – et la part d'herbe dans la ration des vaches est passée de 20 à 70 %. La ferme a aussi rejoint une Cuma (coopérative d'utilisation des matériels agricoles) pour limiter l'investissement dans du matériel.

Mais ces efforts, explique-t-il, ne sont pas gravés dans le marbre. Peu après son départ du lycée, « un nouveau chef d'exploitation a été recruté. Et la première chose qu'il a faite, c'est d'investir 500.000 euros dans un tracteur ».

Pour Jeanne⁹, professeure dans un lycée privé, ces fermes intensives et robotisées influencent les élèves. Ce qu'elle a constaté, lorsqu'elle a fait passer le grand oral : « Dans la journée, j'ai eu cinq sujets sur les robots de

54 fermes de lycées agricoles sont rentables, sur un total de 228 en France.

traite [les sujets sont choisis librement par les élèves, Ndlr] ! Pourtant, ces pratiques ont des conséquences environnementales monstrueuses : les vaches ne sortent plus dehors, elles sont nourries à l'ensilage... »

L'AGRICULTURE PAYSANNE ET BIOLOGIQUE, À LA MARGE

« Le modèle dominant reste quand même le modèle d'élevage intensif dans beaucoup d'établissements, privés ou publics », constate André Quilleveré. « Il y a de grosses résistances de la profession à mettre en œuvre les dispositions que l'on préconise », déplore l'ancien inspecteur, qui a aussi été directeur du lycée public Le Gros Chêne, à Pontivy en 2024.

8] « Analyse de la situation économique et financière des exploitations agricoles et ateliers technologiques, approche pluriannuelle. Examens approfondis pour les exploitations laitières et horticoles », rapport R17 009, Inspection de l'enseignement agricole, septembre 2017

9] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.



Atelier Lugus

Quant à la place de l'agriculture bio, elle reste marginale. Comme au lycée du Nivot (29), où un ouvrier de l'exploitation l'affirme clairement, levant les yeux au ciel : « *Le rucher bio, ici, c'est vraiment anecdotique !* »

Au lycée public de Bréhoulou, à Fouesnant (29), l'atelier de volailles – des poulets de chair vendus via le groupement de producteurs Les Fermiers de l'Argoat – est passé en bio en 2017, avant de rétropédaler en 2021. « *Ce n'est pas une volonté de notre part mais un retournement de marché* », explique la direction du lycée. La viande est désormais vendue sous Label Rouge.

« Dans la journée, j'ai eu cinq sujets sur les robots de traite pour le grand oral. »

À l'échelle de la Bretagne, seuls deux lycées, tous deux publics, ont converti leurs exploitations à l'agriculture bio : le lycée Suscinio à Morlaix (29), pour le maraîchage, et le lycée Théodore-Monod, au Rheu (35), avec du maraîchage, une ferme laitière et porcine.

Pourtant, même dans ce cas-là, l'élevage reste en système dit « intégré ».

Au lycée du Rheu, l'exploitation porcine travaille avec une coopérative bio

en circuit long, Biodirect. « *Les aliments sont achetés et non produits sur place, on ne peut pas dire que ce soit le système le plus vertueux* », détaille Dominique Blivet, enseignant dans

l'établissement jusqu'en juin 2024, et porte-parole du syndicat Sud Rural Territoires.

UN VERDISSEMENT COSMÉTIQUE

Si le label qui rencontre le plus de succès n'est pas l'AB, c'est qu'un autre, mis en place par le ministère de l'Agriculture, a remporté l'adhésion de la profession. Le label Haute valeur environnementale (HVE), est mis en avant par 52 % des fermes des lycées agricoles publics¹⁰. Il est pourtant remis en cause par la Fédération nationale d'agriculture biologique¹¹ (Fnab) mais aussi par UFC-Que Choisir pour « tromperie ».

C'est bien simple, pour Philippe Cousinié, animateur national Transition agroécologique dans l'enseignement agricole, c'est même du *greenwashing*, car « *ce n'est pas contraignant, ça ne demande aucun effort pour nos fermes* ». Le label exige ainsi 4 % d'infrastructures écologiques (haies, prairies...), un pourcentage déjà atteint dans les exploitations des lycées agricoles.

Le label HVE : du greenwashing car il « ne demande aucun effort pour nos fermes ».

La Fnab défend, de longue date, la mise en place d'heures dédiées d'enseignement de l'agriculture biologique dans les programmes. Présentée par le groupe Insoumis, lors du vote de la loi d'orientation agricole du 24 mars 2025, cette proposition n'a pas été retenue¹². « *Il n'y a pas de précision de durée, de définition précise de l'agroécologie ou des pratiques qui l'englobent, rendant la notion bien difficile d'appropriation*

10] « Résultats de l'enquête nationale Ecophyto 2024 et perspectives pour 2025 », Philippe Cousinié, ministère de l'Agriculture, juin 2025

11] « Le label HVE trompe le consommateur, la Justice doit l'interdire », site web de la Fnab, 23 janvier 2023, page web consultée en janvier 2026

12] Amendement n°853 rejeté concernant l'article n°2 de la loi d'Orientation pour la souveraineté en matière agricole et renouvellement des générations en agriculture n° 2600, site web de l'Assemblée nationale, 7 mai 2024, page web consultée en janvier 2026

pour les enseignants », regrette la Fédération nationale de l'agriculture biologique.

Les référentiels liés à l'agroécologie, ou aux transitions, sont « dilués » dans l'ensemble des programmes, ce qui paradoxalement donne aussi la possibilité de ne pas l'aborder. « Pour moi, il n'y a pas de transition

et d'agroécologie sans engagement, observe Philippe Cousinié. Si les enseignants sont opposés à l'agriculture bio, ils ne vont pas forcément investir le sujet. »

Au manque « d'engagement » de certains enseignants ou d'équipes à aborder l'agroécologie, s'ajoute aussi une certaine forme d'auto-censure.

AUTO-CENSURE ET REJET DE LA BIO

« Certains profs n'osent plus y aller, ils ont essayé, ont vu que le terrain était glissant et se sont dégoûtés », observe Gaëtan Bourdon, professeur d'aménagement-environnement au lycée privé Kerleboest.

Face à des élèves issus du milieu agricole, ayant un haut niveau technique et des attentes très précises concernant l'agriculture intensive, certains professeurs ne se sentent pas légitimes. « Les élèves avaient des attentes

vers une agriculture de pointe super technologiste et moi, qui suis plus spécialisée sur l'agroécologie, je me sentais en porte-à-faux par rapport à eux », explique ainsi Geneviève Sagare, ingénieure agronome et professeure au lycée Pommerit.

Chez certains élèves, l'agroécologie est marquée par un rejet très fort. « Une majorité d'entre eux sont par principe anti-bio, détaille Marie Cadou, qui a été enseignante au lycée Kernilien (Guingamp, 22). Ils reprennent l'idée d'une agriculture

biologique aux mains du lobby écolo, alimentée par la théorie de l'agri-bashing. » La théorie de l'agri-bashing, affirmant que les agriculteurs sont la cible d'un dénigrement systématique, a notamment été reprise par le ministère de l'Intérieur lors de la création d'observatoires de l'agri-bashing en 2019. Leur activité s'est révélée, selon le journal *Le Monde*¹³, « très limitée, voire nulle ».

« Dès que tu entends le mot Écologie, ça peut huer dans tous les sens. J'y vais avec de la prudence, j'essaye de manier de l'humour et un peu de provoc' », détaille Dominique Blivet. Jeanne nous raconte, elle aussi, avoir été marquée par une ambiance générale pro

**« Si les
enseignants
sont opposés à
l'agriculture
bio, ils ne vont
pas forcément
investir le sujet. »**

13] « L'“agri-bashing”, un élément de langage endossé par les pouvoirs publics pour un phénomène quasi introuvable », Antoine Albertini, Stéphane Foucart, *Le Monde*, 27 décembre 2024, page web consultée en janvier 2026

agro-industrie dans le lycée privé où elle enseigne : « *Quand on parle du bio ça ricane.* » Résultat : peu d'élèves osent affirmer leur intérêt pour l'agriculture biologique. « *Une élève cachait carrément que ses parents sont en agriculture bio et très actifs dans le réseau paysan !* »

UN ACCOMPAGNEMENT DE LA DRAAF DÉFAILLANT ?

L'enseignement aux transitions est pourtant une des nouvelles missions de l'enseignement agricole, définie par la loi d'orientation agricole¹⁴, votée en mars 2025. Dans le plan de mise en œuvre¹⁵ de cette loi, le ministère lance un nouveau programme pour l'enseignement à produire autrement, qui devrait entrer en application en septembre 2026. Le programme insiste sur le rôle des exploitations agricoles, qui doivent devenir des « *démonstrateurs des transitions* ».

Une volonté qui tranche avec l'essoufflement constaté à l'échelle de la Bretagne, dans la mise en place et le suivi d'un enseignement de l'agroécologie. Un suivi assuré par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf), sous la tutelle du ministère de

« Une majorité d'élèves est par principe anti-bio. »

l'Agriculture.

Pour cela, la Draaf Bretagne dispose d'un outil à coconstruire avec les établissements : le plan régional Enseigner à produire autrement (Prepa). Ce projet permet d'identifier des objectifs à atteindre, sur une période de quatre ans, pour chaque lycée.

Pourtant, la Draaf Bretagne n'a pas respecté l'injonction¹⁶ faite par le ministère, en 2020, de lancer un nouveau plan régional. Elle nous a informés que le document régional « *était resté à l'état de projet depuis 2020* » et qu'il « *n'a pas été publié* ». L'institution a décliné toutes nos demandes d'entretiens. Et ceci, alors même que le chantier sur le sujet nécessitait un

14] « La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture entre en vigueur », site web ministère de l'Agriculture, 22 avril 2025, page web consultée en janvier 2026

15] « Mise en œuvre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture », ministère de l'Agriculture, novembre 2025

16] Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie », Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'Agriculture, 30 janvier 2020

important volontarisme politique. Dans le plan précédent¹⁷, lancé en 2014, la Draaf constatait d'ores et déjà un important déséquilibre entre lycées publics et privés dans leur investissement sur ce sujet.

Plus globalement, et au-delà du manque de rigueur dans la production du document, le contenu et l'application même de ces plans posent questions.

Il n'existe quasiment pas de référent sur les questions de transitions dans les lycées privés. Le lycée Kerlebos est un des seuls dont le référent, Gaëtan Bourdon, s'est vu attribuer une demi-journée par semaine sur cette mission. « *Quand j'ai commencé, j'ai dit : On arrête avec les tableaux Excel et on passe à l'action* », explique l'enseignant. Il a lancé un programme de plantations et de restauration des haies existantes et multiplie les projets sur la biodiversité ou la réduction de l'usage de pesticides.

Au lycée La Touche à Ploërmel, le référent Enseigner à produire

autrement n'est autre que le directeur adjoint. Ce dernier admet qu'après dix ans de plans à produire autrement, les plus récentes actions sont « *le changement des ampoules en LED* » et « *sensibiliser les élèves au gaspillage à la cantine* ».

Le principal objectif du plan Enseigner à produire autrement 2020-2024 du lycée La Touche concernant les

cultures était « *d'orienter une partie de l'exploitation en agriculture biologique* ». Dans un tableau de projection, le document prévoyait même « *100 % en 2025* ». Cinq ans plus tard, aucun atelier n'est en agriculture

biologique sur la ferme.

Selon le directeur adjoint, « *avoir un atelier bio pour faire joli ça n'a pas de sens, et, quand on voit le marché de l'agriculture bio, c'est compliqué d'équilibrer. Notre mode de production est aujourd'hui en phase avec ce qui se fait et avec les attentes sociétales vu de notre fenêtre* ».

Chloé Richard, Faustine Sternberg

« Notre mode de production est en phase avec ce qui se fait et les attentes sociétales, vu de notre fenêtre. »

17] « Le projet régional « enseigner à produire autrement » (PREPA) : une démarche collective de tous les établissements d'enseignement agricole de Bretagne », Draaf Bretagne,

Boîte noire

Pour documenter notre article sur l'agroécologie au programme des lycées agricoles, nous avons utilisé le Plan régional Enseigner à produire autrement 2016-2020 en ligne¹ sur le site de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf).

Nous avons demandé à la Draaf Bretagne le Plan régional couvrant la période 2020-2024, qui n'était lui pas en ligne. La Draaf Bretagne nous a indiqué que le document était à « l'état de brouillon » depuis 2020. « *Le nouveau PREPA post 2024 n'a jamais été formellement validé du fait du renouvellement de l'équipe de direction en 2024 et n'a donc pas été publié* », a indiqué le service communication de la Draaf Bretagne.

Nous avons fait appel à la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) qui a émis un avis favorable à notre demande. La commission a bien précisé dans son avis que « *sont considérés comme documents administratifs (...) notamment les dossiers, rapports, études, comptes-rendus, procès-verbaux, statistiques, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles, correspondances, avis, prévisions, codes sources et décisions* ».

Malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas pu échanger de vive voix avec le Service régional de la formation et du développement, le service de la Draaf Bretagne qui s'occupe en particulier du suivi et de l'accompagnement des lycées agricoles, et donc de l'application de l'enseignement à produire autrement en Bretagne.

Nous avons aussi tenté d'échanger par email ou par téléphone avec l'Inspection de l'enseignement agricole, qui dépend du ministère de l'Agriculture, mais n'avons pas eu de retour écrit ou oral à nos questions.

Nous déplorons ce manque de dialogue de la part d'institutions publiques sur des sujets d'intérêt général, concernant des établissements et des politiques financées par de l'argent public.

1] « Le plan d'action «Enseigner à produire autrement» », site web de la Draaf Bretagne, 27 avril 2016, page web consultée en janvier 2026

FINANCEMENTS PUBLICS : TAPIS ROUGE POUR LES PRIVÉ, VOYANT ROUGE POUR LE PUBLIC

Cinquante-trois millions d'euros. Telle est la somme versée par la Région Bretagne, depuis dix ans, aux lycées agricoles privés, en subventions facultatives. Un généreux soutien qui renforce leur hégémonie face à des établissements publics sous-dotés, qui peinent à attirer des élèves et à accroître leurs activités.



Atelier Lugus

- » Pendant que des millions d'euros sont déversés sur le privé, des lycées agricoles publics bretons peinent à financer des travaux nécessaires.
- » Les lycées privés ont leur propre ligne de bus, alors que le public adapte ses horaires de classe à ceux des cars régionaux.
- » La Région Bretagne explique son soutien massif aux lycées privés et aux maisons familiales rurales par sa volonté d'atteindre l'objectif fixé de 1.000 installations agricoles par an.

En Bretagne, lorsqu'il s'agit de soutenir les lycées agricoles privés, la Région est au rendez-vous. 511.000 euros pour des travaux de démolition et de rénovation par ci ; 243.000 euros pour soutenir des travaux d'investissement immobilier par là ; 66.000 euros pour changer des menuiseries, faire un ravalement et peindre les murs des salles à manger ; ou encore 63.600 euros pour l'acquisition d'équipements pédagogiques...

À l'échelle du territoire administratif, 80 % des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole le sont dans un établissement privé¹. En 2024, les lycées privés scolarisaient 9.221 élèves, soit 60 % des effectifs de l'enseignement agricole, contre 22 % dans des MFR (Maison Familiale Rurale) et 18 % pour le public. Construite au fil de l'histoire, cette place prépondérante du secteur privé est maintenue et assise par un soutien important de la Région Bretagne. Championne des régions françaises, selon *Mediapart*², pour sa générosité envers l'enseignement privé général par tête d'élève, alors même que le public peine à attirer des lycéens.

53 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS FACULTATIVES AU PRIVÉ

En Bretagne, les lycées agricoles privés du Cneap, le réseau d'établissements de l'enseignement agricole privé, représentaient, en octobre 2024, 28 établissements³.

Splann ! a épluché les tableaux de subventions de la Région, mis à disposition du public⁴, et nous avons calculé le résultat suivant : au total, sur dix ans, ces lycées du Cneap ont touché 53 millions d'euros de subventions facultatives, soit 5.800 euros par élève. Légalement, si la Région est compétente pour gérer les lycées publics, rien ne l'oblige à verser ces sommes au privé. Il s'agit ici d'une politique volontariste. D'autant plus qu'au contraire de ceux du privé, les lycées publics battent de l'aile.

Les deux secteurs sont confrontés à une baisse démographique commune⁵, depuis 10 ans (6,1 % pour le public, 5,73 % pour le Cneap et MFR). Mais seuls les lycées privés voient leurs effectifs augmenter, doucement, depuis 2022, passant de 12.230 élèves à 12.560 en 2024. Et si les lycées publics n'accueillent que 18 % des élèves de

1] « Données générales sur les effectifs en formation initiale dans l'Enseignement agricole breton », Draaf Bretagne-SRFD/CGasti-Bianchi/VA 271224, décembre 2024

2] « Lycées privés : révélations sur une rallonge de 1,2 milliard d'euros d'argent public », Bérénice Gabriel, Mathilde Goanec, Donatien Huet, Manuel Magrez, Mathilde Mathieu, David Perrotin, *Mediapart*, 26 août 2024, page web consultée en janvier 2026

3] « Données générales sur les effectifs en formation initiale dans l'Enseignement agricole breton », Draaf Bretagne-SRFD/CGasti-Bianchi/VA 271224, décembre 2024

4] « Les subventions attribuées depuis 2014 », site web data de la Région Bretagne, page web consultée en janvier 2026

5] « Données générales sur les effectifs en formation initiale dans l'Enseignement agricole breton », Draaf Bretagne-SRFD/CGasti-Bianchi/VA 271224, décembre 2024

l'enseignement agricole en Bretagne, ils représentent pourtant 41 % « *des effectifs préparant un diplôme donnant accès à l'installation* »⁶. Soit le niveau de qualification nécessaire pour pouvoir s'installer en tant qu'agriculteur, avoir plus facilement accès aux terres ainsi qu'aux aides.

Nous avons interrogé la Région sur ses aides aux établissements d'enseignement privé. Sans répondre précisément, elle nous a communiqué un montant de 61 millions d'euros de dépenses pour le public, entre seulement 2018 et 2024, précisant que « *sur la même période, 42,7 millions d'euros ont été versés au privé (Cneap et MFR)* ». Mais d'un établissement à l'autre, la part de subventions perçue peut monter en flèche.

Ainsi, entre 2014 et 2024, la Région a versé un peu plus de 8 millions d'euros, soit environ 10.400 euros par élève, au lycée Pommerit, dans les Côtes-d'Armor. Deuxième plus important lycée agricole privé de Bretagne (774 élèves), il est présidé par Danielle Even, adhérente à la FNSEA, et ex-présidente de l'association Agriculteurs de Bretagne (2014-2022). Le lycée Saint-Yves, à Gourin (56), qui accueille 191 élèves, a quant à lui perçu 1,6 million de la part de la

Région sur dix ans, soit 8.650 euros par élève. Pour le lycée Issat et ses 576 élèves, à Redon (Ille-et-Vilaine) 10.200 euros par lycéen ont été versés sur 10 ans.

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LA FÉDÉRATION DES LYCÉES AGRICOLES CATHOLIQUES

Autant d'argent versé par la Région aux lycées privés et ce... de façon facultative. Ainsi, dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec le Cneap, entre 2018 et 2023, la Région a soutenu volontairement ces lycées à hauteur de 4,3 millions d'euros par an. À cela s'ajoute une enveloppe budgétaire de 6,5 millions d'euros, entre 2018 et 2022,

**La Région soutient
fortement
les lycées agricoles
privés : 5.800 euros
en moyenne
par élève.**

à destination des exploitations de tous les lycées agricoles (publics et privés) dans le cadre du contrat « *autonomie et progrès* ».

Pour la nouvelle convention pluriannuelle, la Bretagne s'est engagée à soutenir à hauteur de 4,5 millions d'euros par an, entre 2024 à 2028, les lycées du Cneap. En 2025, une première révision a été opérée sur la convention, réduisant la subvention annuelle à 3,5 millions d'euros. La Région, qui a décliné nos demandes répétées

6] « Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne 2024-2029 », délibération n°23_DGEOFE_01, Conseil régional de Bretagne, décembre 2023

d'échanges avec des élus au cours des derniers mois, a seulement accepté de répondre partiellement, par écrit, à nos questions. Interrogée au sujet de la baisse de cette subvention annuelle, celle-ci a précisé que *« la révision récente du montant est une décision de la Région Bretagne, qui se voit imposée de fortes contraintes budgétaires »*.

Les sommes perçues par certains lycées publics sont parfois similaires à celles de lycées privés. Si, entre 2014 et 2024, le lycée public du Mené de Merdrignac (22) a perçu 30.450 euros par élève, ce n'est pas le cas du lycée de Bréhoulou. Ce dernier, accueillant 305 élèves et basé à Fouesnant (29) a reçu 11.985 euros par lycéen. Saint-Jean Brévelay, pour les sites de Hennebont et de Pontivy (56), a quant à lui perçu 14.063 euros. *« La porcherie de Bréhoulou s'est vu notifier l'accord sur un projet d'investissement de 1.660.000 euros »* en 2024, tient à nous souligner la Région.

Ces subventions se divisent en plusieurs grandes catégories : aides au premier équipement des élèves, aides pour l'équipement informatique, pédagogique ou l'équipement des exploitations agricoles.

La Région accompagne également les lycées lors de travaux de sécurité ou de rénovation. À Pommerit, la Bretagne a

versé 1,2 million euros en 2023 pour la construction d'un bâtiment servant à l'hébergement des apprentis. À cela s'ajoutent des dotations pédagogiques forfaitaires pour les exploitations agricoles et une aide, appelée Karta⁷, pour les projets éducatifs.

Depuis 2018, l'antenne régionale du Cneap perçoit également une subvention annuelle de 50.000 euros pour *« assistance technique à l'instruction des dossiers de demandes de travaux et d'équipements du réseau Cneap Bretagne »*.

DES LIGNES DE BUS PRIVÉES POUR LES LYCÉES PRIVÉS

Ce soutien financier interroge alors que le public et le privé ne jouent pas à armes égales. Le second dispose en effet de sources de financement extérieures, à commencer par la scolarité, qui est payante.

Au Nivot, à Lopérec (29), celle-ci coûte entre 1.499 euros et 1.767 euros l'année, selon le niveau⁸. À Pommerit-Jaudy, l'année scolaire coûte 1.351 euros un lycéen.

Ces deux lycées, mais aussi La Ville Davy⁹, à Quessoy (22), disposent de lignes de car privées. Au lycée privé Le Nivot, le tarif de ce transport collectif est de 555 à 641 euros l'année, selon la distance lycée-domicile. Au contraire,

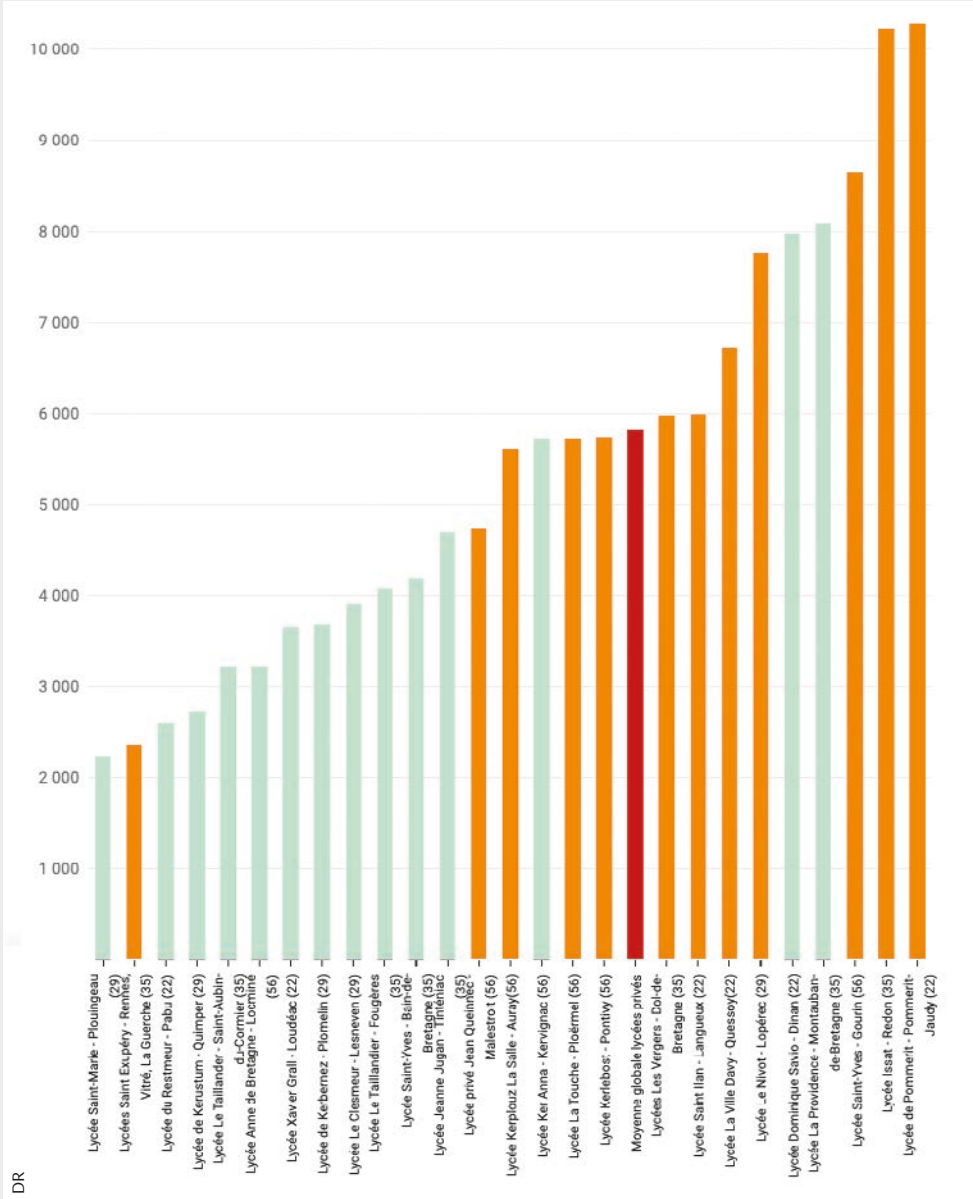
7] Fiche « Karta Bretagne Projets éducatifs des lycées », site web de la Région Bretagne, page web consultée en janvier 2026

8] « Coûts de scolarité collège-lycée 2024-2025 », documentation école Le Nivot, Lopérec

9] « Transports assurés par La Ville Davy », site web La Ville Davy, page web consultée en janvier 2026

ENTRE 2014 ET 2024, LA BRETAGNE A VERSÉ EN MOYENNE 5.800 EUROS PAR ÉLÈVE SCOLARISÉ DANS LES LYCÉES AGRICOLES PRIVÉS

En orange, les lycées privés du Cneap proposant des diplômes dits de "production" et donnant la capacité agricole. En bleu, des lycées proposant des formations tournées vers le service à la personne ou la vente.



les lycées agricoles publics sont desservis par des lignes scolaires, financées par la Région ou les communautés de communes, qui sont souvent cantonnées au territoire local. *« On perd un tas d'élèves dans les lycées agricoles publics à cause des transports »*, tempête Dominique Blivet, enseignant et porte-parole national Sud Rural Territoire. *« Au lycée Suscinio (Finistère), on adapte l'emploi du temps aux heures de bus. L'arrêt est loin du lycée, poursuit le syndicaliste. Jusqu'il y a peu, Morlaix Communauté déposait les élèves au lycée et là ils ne le font plus. »*

De même à Saint-Jean-Brévelay (Morbihan), où *« les élèves arrivent en retard tous les lundis, explique Annaël Morlec, enseignante, qui constate : On est obligé de décaler le début des cours. La faute à des lignes de bus mal adaptées et à un nombre insuffisant d'élèves »*.

Les lycées privés se montrent également plus proactifs lorsqu'il s'agit de réclamer le solde de la taxe d'apprentissage. Interrogée au sujet des montants perçus par les lycées agricoles de Bretagne via cette taxe, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a décliné notre requête malgré un avis favorable¹⁰ de la Commission d'accès aux documents administratifs, une autorité administrative qui peut être saisie par n'importe

quel particulier qui souhaite accéder à des documents administratifs.

UN PLAN « ATTRACTIVITÉ » QUI SE FAIT DÉSIRER

Pendant que des millions d'euros sont déversés sur le privé, des lycées agricoles publics bretons peinent à financer des travaux nécessaires. Dans chaque lycée public où nous avons enquêté (un peu plus de la moitié) les enseignants déplorent en effet un manque d'investissement, de même que les élus syndicaux au niveau régional.

Au lycée de Caulnes, notamment, si la Région a investi 422.000 d'euros pour l'atelier lait de l'exploitation, *« d'ici deux ans, la porcherie va fermer. Elle n'est plus aux normes, il faudrait trois millions d'euros pour la rénover. La Région Bretagne a dit qu'elle ne le ferait pas »*, déplore Gwen Rubeillon, enseignant.

De même, à Hanvec (29), le centre de formation de Kerliver, qui accueillait jusqu'alors le brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA) maraîchage, va lui aussi fermer. Une décision prise par la Région. Le coût des travaux pour rénover le bâti est jugé trop élevé. *« Il est estimé à 20 millions d'euros »*, d'après Dominique Blivet, enseignant. Lundi 10 novembre 2025, lui

Les lycées privés se montrent proactifs pour réclamer le solde de la taxe d'apprentissage.

¹⁰] Avis n° 20254610, Commission d'accès aux documents administratifs, 4 septembre 2025



Atelier Jugus

et plusieurs de ses collègues ont été protester devant le conseil régional contre cette décision¹¹.

La Région, pour autant, reconnaît aux lycées agricoles publics leur « rôle important dans la formation des futurs exploitants et salariés de ce secteur ». C'est pourquoi, fin 2023, le conseil régional de Bretagne a voté pour la mise en place du Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics 2024-2029.

Cinq chantiers, censés rendre plus « attractifs » les lycées agricoles publics, ont

été retenus. Comme le fait de « renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole » ou encore la mise « en œuvre d'une stratégie de communication au

service de l'attractivité du réseau ». La Région, qui n'a pas donné de suite à nos demandes d'interview avec un élu pour des raisons

« logistiques », assure

qu'« à ce jour, 100 % des actions ont été engagées, sous le pilotage soit de la Région, de la DRAAF, des EPLEFPA (lycées publics) ou du GIP (groupement d'intérêt public) BreizhFormagro ».

« D'ici deux ans, la porcherie va fermer, elle n'est plus aux normes. »

11] Témoignages d'enseignantes du centre de formation de Kerliver de vant le conseil régional de Bretagne, vidéo, site web de Splann !, 10 novembre 2025, page web consultée en janvier 2026

Mais pour Gaëlle Le Bayon, secrétaire générale du syndicat Snetap-FSU, « *c'est de l'enfumage. Clairement, dans les établissements, ce plan n'est jamais abordé. Jamais, jamais, jamais. Il n'a même jamais été présenté.* » Elle ajoute : « *Mes collègues ne savent même pas que ce plan existe. Et là, on voit bien que le conseil régional a tendance à se retirer. À l'époque, déjà, on avait dû forcer les portes pour participer à son élaboration.* »

À Caulnes, la Région nous a indiqué qu'un chantier de huit millions d'euros a débuté en 2025 pour rénover une partie des bâtiments avec, notamment, un ravalement de façade. « *On aurait déjà dû avoir une rénovation intégrale, en 2017, car on était dans la priorité n°1 du conseil régional* », déplore de son côté Gwen Rubeillon, enseignant. « *Pour des raisons qui leur appartiennent, ils ont préféré ne rien faire pendant huit ans* », ajoute ce dernier. La direction précise que « *l'isolation du bâtiment, pourtant nécessaire* » n'est toujours pas prévue au programme.

« *Au total, et alors que certains chiffres doivent encore être étudiés techniquement, le total atteint déjà près de 20 millions d'euros* », précise la Région au sujet des investissements à venir auprès des lycées agricoles publics.

LE MÉCÉNAT, INVITATION FAITE À L'AGRO-INDUSTRIE

Ce projet régional en faveur du public prévoit également de développer le mécénat. Une porte ouverte aux acteurs de l'agro-industrie, selon plusieurs interlocuteurs interrogés par *Splann !*, comme Annaël Morlec, qui a participé à l'élaboration de ce plan, et s'est dit « *choquée d'apprendre qu'on devrait essayer de trouver des mécènes* ». Jean-Louis Ollivier, délégué syndical Sud

Rural Territoires, au sein du lycée public de Bréhoulou (Finistère), le dit aussi sans ambages : « *On a tendance à freiner des quatre fers dès qu'on entend parler de mécénat* ».

À l'inverse, le lycée privé La Ville Davy prévoit de se tourner, sans sourciller, vers cette forme de finan-

cement. Suite à l'arrêt du contrat autonomie et progrès, la Région a suspendu le financement de ses exploitations, et l'établissement devra compenser cette perte.

Selon la Région, « *la continuité "formation emploi" passe notamment par une plus grande intégration des entreprises dans la stratégie des établissements, celle-ci pouvant prendre des formes diverses de mécénat et/ou partenariat (R&D, proposition de stages, participation à des conférences etc.)* ». Et la collectivité d'insister : « *Les partenariats avec les professionnels sont déjà actifs dans*

**Le plan d'actions
pour les lycées
agricoles publics :
« c'est de
l'enfumage.
Ce plan n'est
jamais abordé. Il
n'a même jamais
été présenté. »**



Atelier Lugus

les établissements publics agricoles ».

En décembre 2023, au moment du vote du plan¹², l'antenne régionale de la FNSEA s'était exprimée. Dans un avis destiné à la Région, celle-ci s'est félicitée d'un tel projet, soulignant tout de même que *« l'ambition de la Région, que l'on est tout à fait prêt à faire nôtre, ne se fera pas sans l'entière des composantes de l'enseignement agricole »*. Depuis, les mois ont passé et la communication de la Région au sujet du plan d'attractivité des lycées agricoles publics a quelque peu changé : le mot *« public »* a disparu des intitulés. *« L'attractivité des lycées agricoles »* est seulement évoquée.

Interrogée à ce sujet, la Région assure, par email, que *« pour atteindre l'objectif de 1.000 installations agricoles par an, la Bretagne doit pouvoir s'appuyer sur les trois branches de son réseau de formation : les lycées agricoles publics, les lycées agricoles privés et les Maisons Familiales Rurales... »*. Ceci explique sans doute pourquoi, l'on peut voir, sur un communiqué en ligne¹³ de la Région, la conseillère régionale Adeline Yon-Berthelot poser avec des collégiens en visite à Saint-Ilan, à Langueux, et qui n'est autre qu'un lycée... privé.

Chloé Richard, Faustine Sternberg

12] Avis du Ceser sur le dossier du Conseil régional « Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne 2024-2029 », Ceser, décembre 2023

13] « Attractivité des lycées agricoles : à St-Ilan, une journée « immersion à la ferme » pour 540 élèves des Côtes d'Armor », site web de la Région Bretagne, 16 mai 2025, page web consultée en janvier 2026

Boîte noire

Pour calculer les subventions versées par la Région aux lycées, nous avons récupéré les données de subventions disponibles en ligne sur le site du conseil régional. Celles-ci remontent au plus loin à 2014. Nous avons effectué un total de ces subventions par lycées, puis un total de subventions pour tous les lycées privés pour arriver à cette somme de 53 millions d'euros.

Pour le calcul par tête d'élèves, nous avons divisé le total des subventions versées par lycée par le nombre d'élèves dans chaque lycée à partir des chiffres de la Draaf pour la rentrée 2024. Ce calcul sert d'indicateur pour le lecteur afin de mieux saisir la quantité de subventions « bonus » que la Région octroie à ces établissements, d'un lycée à l'autre la moyenne pouvant grimper. Sachant que les effectifs d'élèves ont peu évolué depuis 10 ans (baisse de 6,1 % dans le public et de 5,73 % dans le privé).

Interrogée au sujet des subventions versées aux lycées agricoles, la Région nous a répondu ceci : entre 2018/2024, les lycées agricoles publics ont perçu 61 millions d'euros (pour travaux et équipements), soit « un ratio de 2 867 €/élève ». Pour les lycées agricoles privés (CNEAP et MFR) ont quant à eux perçus 42,7M€, soit « un ratio de 488 €/élève ».

La méthodologie de calcul ne nous pas été expliquée. La Région ayant refusé que *Splann* ! puisse directement échanger avec un élu, nous ne savons pas pourquoi le calcul se base sur une période de 6 ans. Ne trouvant pas les mêmes chiffres, et pour ne pas rendre confus le lecteur, nous avons choisi de citer seulement l'enveloppe globale versée sur 6 ans, et non le ratio par élève calculé par la Région.

Malgré plusieurs relances, deux semaines avant le bouclage, la Région nous a indiqué qu'il n'était pas possible d'avoir un entretien téléphonique avec un élu en raison d'une « impossibilité logistique ».

Ce manque de transparence et de dialogue des institutions publiques est particulièrement problématique et interroge les journalistes que nous sommes.

AU CAMPUS THE LAND : UNE DIRECTION DÉCRIÉE ET UN DÉFICIT ALARMANT

Les déboires s'accumulent pour le campus The Land, chantre de la « nouvelle ruralité ». Turn-over important, mal-être au travail, invisibilisation des lycées... Un contexte, auquel s'ajoute un déficit d'1,2 million d'euros, pour l'année 2023-2024. Derrière la débâcle, le management du directeur, Jean-Marc Esnault, est décrié. Au point d'attirer l'attention des instances de tutelle qui ont fini par mettre le nez dans « la terre ».



» Quelques jours avant la rentrée de septembre, les personnels de The Land découvrent un déficit d'1,2 million d'euros, contre les 75.000 euros attendus.

» En dix ans, l'établissement compte 72 départs de salariés dans un climat social tendu.

» À la tête de l'établissement, Jean-Marc Esnault se présente à la fois comme écrivain, conférencier, sociologue, économiste et une « voix influente de la transition écologique et sociétale ».

Un lieu unique, hybride, qui réunit à la fois apprentissage, entrepreneuriat, innovation, culture et réflexion », « un réel écosystème »... Bienvenue à The Land, temple breton de la « nouvelle ruralité ». À la fois marque et campus, The Land (« la terre » en anglais) pose ses fondations bretonnes en 2020, en Ille-et-Vilaine. Ce « premier campus européen dédié à la ruralité »¹ est réparti entre un site principal à Rennes sur sept hectares, puis deux autres à Vitré et La-Guerche-de-Bretagne.

Sur son site web, The Land se définit comme « un espace de formation, de réflexion, de culture, d'innovation sociale comme entrepreneuriale au service du développement des territoires ». Le tout servant à « promouvoir la nouvelle ruralité et les nouveaux modes de vie sur nos territoires ». Pas moins d'une trentaine de structures y sont regroupées, parmi lesquelles une dizaine d'écoles supérieures privées, un incubateur d'entreprises nommé Enzyme et le 7, un lieu « d'expression » pour organiser des conférences.

Mais aussi trois lycées agricoles privés catholiques : les lycées Saint-Exupéry de Rennes (418 élèves en 2023-2024), de Vitré (207 élèves) et de La Guerche-de-Bretagne (102). Sous contrat avec

l'État, ces établissements proposent des formations axées autour de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le service à la personne de la 4^e à bac+2. Ils préexistaient tous à la naissance de « la terre ». Le lycée de Rennes notamment, connu par le passé sous le nom de Lande-du-Breuil, a vu le jour dans les années 1960. The Land fait également partie du CNEAP, réseau d'établissements d'enseignement agricole

privés, via son association de gestion « groupe scolaire d'enseignement agricole privé Antoine de Saint-Exupéry ».

« Un modèle de formation innovant », « pensé pour favoriser l'épanouissement, la citoyen-

neté, le développement personnel et professionnel des apprenants ». Ces images séduisantes, déclinées sur les supports de communication de The Land, s'érodent pourtant les unes après les autres.

FIN AOÛT, L'ANNONCE DU DÉFICIT

Mercredi 27 août 2025, quelques jours avant la rentrée, les délégués du personnel et les enseignants des trois lycées agricoles privés catholiques tombaient des nues en apprenant le déficit de The Land : 1,2 million d'euros pour l'exercice 2023-2024, contre 75.000 euros attendus au budget prévisionnel. Les représentants du personnel réclamaient depuis des mois,

**« Pour moi,
la pré-rentree a
été annulée car
une expertise
comptable a été
demandée. »**

1] « Rennes : The Land ouvre le premier campus européen de la ruralité », Stéphane Le Tyrant, ActuRennes, 5 octobre 2020, page web consultée en janvier 2026



pourtant, un droit de regard sur la comptabilité des lycées, qu'ils jugent « obscure ».

S'en est alors suivie une série d'emails des directeurs de chaque lycée, annonçant l'annulation de la réunion de pré-rentree. « C'est une première. La pré-rentree c'est un peu une répétition générale. Un moment où on organise l'accueil des élèves, on récupère nos emplois du temps, on rencontre les nouveaux enseignants, on découvre les effectifs définitifs de nos classes... », liste Elmina Mottin, enseignante. « Pour moi, ça ne fait aucun doute : c'est parce que nos élus ont réclamé une expertise comptable, lors du comité social et économique (CSE)

du 27 août, que la pré-rentree a été annulée », ajoute celle qui est aussi déléguée syndicale CFDT.

Derrière ce déficit, le personnel déplore une invisibilisation des lycées par The Land. Plusieurs enseignants ont ainsi affirmé à *Splann !* ne pas avoir le droit de communiquer eux-mêmes sur des projets avec leurs élèves ni sur les portes ouvertes. Au service communication (qui comptait cinq équivalents temps-plein en 2023) de s'en charger. Mais sur les supports de diffusion, si les écoles supérieures sont bien mises en avant, les lycées, eux, se font très discrets. À la rentrée 2025, le lycée Saint-Exupéry de Rennes a

« The Land, c'est Jean-Marc Esnault. C'est son projet. »

perdu 40 élèves, (en 2023-2024, il en comptait 418²⁾).

Le BTS ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) en alternance a, lui, le temps d'une promo, été basculé à l'Ihedrea, une des écoles supérieures de The Land. D'après nos informations, seuls trois élèves sur dix auraient validé leur diplôme... Le BTS est alors revenu au lycée, en cette rentrée 2025.

DIRECTEUR DE LYCÉE AUTEUR, CONFÉRENCIER, ÉCONOMISTE, SOCIOLOGUE...

« The Land, c'est Jean-Marc Esnault. C'est son projet, estime Marianne³, enseignante toujours en poste. Alors

que pour nous, ce sont les élèves qui comptent. »

Barbe longue, crâne dégarni, lunettes noires sur le nez, Jean-Marc Esnault est le directeur général de The Land. Sur son site web personnel, il se présente d'abord — et à la troisième personne — comme « *président-fondateur du fonds de dotation La Terre et les Hommes et du laboratoire d'idées Terre d'avenir* », mais aussi comme « *cofondateur de la revue Ruralités aux Éditions Ouest-France* ».

« Il est également auteur d'essais dans lesquels il s'appuie sur une approche transdisciplinaire et humaniste », toujours d'après son site internet. En 2022, il publie aux éditions de L'Harmattan *Bienvenue dans la nouvelle ruralité, partons à la reconquête de nos campagnes !*. Puis, en 2024 et toujours chez le même éditeur, qui a tendance à privilégier l'auto-édition de ses auteurs, *L'Homme face aux défis du monde contemporain : une réflexion sur notre avenir*.

Mais d'autres aspects de son parcours nous sont relatés : « Jean-Marc Esnault a été embauché, dans les années 1990, en contrat aidé pour être surveillant dans un des lycées du groupe. Puis il a fait son trou, petit à petit, dans l'établissement jusqu'à devenir directeur général », se rappelle Hélène⁴, une enseignante

2] « Données statistiques sur l'enseignement agricole en Bretagne Rentrée 2024 – Données au 1^{er} octobre 2024 », Draaf, décembre 2024

3] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

4] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

récemment partie à la retraite. « *Il a aussi été enseignant en éducation socioculturelle* », complète Jean-Romain Chapy, enseignant et délégué syndical pour la CGT-EP (enseignement privé). Des expériences professionnelles que Jean-Marc Esnault n'évoque pas dans sa bio, préférant se définir comme « *économiste et sociologue de formation, formé notamment aux politiques d'emploi et au développement social des organisations* ». Sur le site We Champ⁵, une agence de conférenciers, il est même décrit comme « *une voix influente dans le domaine de la transition écologique et sociétale* ».

SOIXANTE-DOUZE DÉPARTS EN DIX ANS ET L'INSPECTION DU TRAVAIL ALERTÉE

Des biographies élogieuses qui contrastent avec la relation de travail que ce directeur entretient avec son personnel. « *J'en fais encore des cauchemars* », confie Cécile⁶, une ex-salariée de droit privé, qui a quitté The Land il y a quelques années.

« *Depuis que M. Esnault est là [il est directeur groupe Saint-Exupéry⁷ depuis au moins 2015, Ndlr], on a un turn-over important, avec un management des personnes qui laisse fortement à désirer* »,

« Déprime, angoisse, stress, mal-être au travail... C'est du gâchis, on a oublié l'humain. »

regrette Hélène, enseignante, partie à la retraite l'an passé. « *Il a un vocabulaire de manager dépassé, il se prend pour un patron du CAC 40* », déplore Marianne, enseignante, toujours en poste. « *Avant The Land, Jean-Marc Esnault venait en salle du personnel, de temps en temps. On avait un email de bienvenue à la rentrée, il était là aux réunions de fin d'an-*

née, à la rentrée, pré-
cise Elmina Mottin. *Il faisait le strict minimum. Maintenant on ne le voit plus du tout.* »
« *On compte soixante-douze départs (hors retraites), en dix ans, pour les salariés de*

droit privé [dans l'enseignement privé sous contrat, seuls les enseignants sont payés par l'État, Ndlr] », d'après Annie Chaplet, enseignante, retraitée depuis septembre, et déléguée syndicale CFDT. Sans parler des arrêts maladies. « *Beaucoup de salariés sont très mal : déprime, angoisse, stress, mal-être au travail... C'est du gâchis, on a oublié l'humain* », ajoute cette dernière. « *La situation n'est plus tenable* », explique Boris Genty, délégué régional pour la CFDT.

Au premier semestre 2025, l'Inspection du travail commence à mettre son nez dans The Land suite aux alertes des représentants du personnel, vingt témoignages à l'appui.

5] Fiche « Jean-Marc Esnault », site web We Champ, page web consultée en janvier 2026

6] Les personnes présentées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

7] « Le groupe Antoine-de-Saint-Exupéry est né », Eric Chopin, *Ouest-France*, 30 janvier 2015



Jean-Marc Esnault aurait alors proposé de faire appel, plutôt, à un cabinet d'audit (Hunt), qui aurait mis fin au processus d'inspection. « *Nous avons appelé l'inspectrice. Elle nous a expliqué avoir compris que cette demande d'audit était commune à la direction et au CSE. Mais pas du tout !* », rapporte Annie Chaplet.

« *D'autant plus qu'en CSE, à chaque fois qu'on arrivait avec une proposition d'enquête sur les risques psycho-sociaux c'était retardé, repoussé, compliqué, c'était pas comme ça qu'il fallait faire... Ça fait plusieurs années que ça dure... Une auto évaluation nous aurait juste coûté 200 photocopies !* », ajoute Jean-Romain Chapy. L'enquête risques psychosociaux est un dispositif qui peut pourtant s'inscrire dans

le cadre des obligations légales de l'employeur⁸, dans la mesure où il a pour obligation de protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Contactée, l'Inspection du travail a décliné notre demande d'interview. Quant à la direction de The Land, sollicitée à plusieurs reprises, elle n'a pas répondu à Splann !.

QUATRE INSPECTIONS EN COURS OU EFFECTUÉES EN 2025

Ce passif et ces alertes ne viennent pas de nulle part. En 2023-2024, déjà, un mouvement social avait pris forme, réclamant la démission de Jean-Marc Esnault. À l'époque, le personnel venait d'apprendre la baisse de la dotation globale de la part du ministère de l'Agriculture, entraînant

8] Article L4121-1 Code du travail, site web Legifrance

la suppression de presque neuf postes⁹.

La fronde naissante pointait aussi du doigt l'invisibilisation des lycées agricoles par The Land. Face à ce mouvement social naissant, Jean-Marc Esnault est resté ferme sur ses positions, défendant sa création dans la presse locale, mais aussi via sept emails envoyés aux personnels, entre le 8 novembre 2023 et le 3 janvier 2024, soit un total de 35 pages. Une série de missives qu'il a, à l'époque, conclue ainsi : « À la manière des stoïciens, je ne suis pas disposé à faire évoluer le projet dans une autre direction que celle prise aujourd'hui, parce que je crois profondément qu'au-delà de la personne et au-delà de l'instant, c'est la meilleure direction à emprunter pour faire vivre le projet [...]. Et tant pis, s'il m'en coûte de l'incompréhension. »

Le 4 juillet 2024, un protocole d'accord a finalement mis fin au mouvement social. « Il n'a jamais été respecté », déplore Jean-Romain Chapy. Bien qu'obligatoire et prévu dans ce document, aucun nouveau projet d'établissement n'a été établi. Le dernier date de 2022. « Le projet d'établissement est une boussole pour l'ensemble de l'équipe pédagogique qui peut ainsi décliner des projets cohérents avec ce projet et ses valeurs. Il

Malgré la signature d'un accord, aucun nouveau projet d'établissement n'a été établi.

est également un outil de communication avec les partenaires, les familles et les élèves », explique Annie Chaplet.

Aujourd'hui, le directeur général fait des participants au mouvement social de 2023-2024 les fautifs du déficit actuel. « Depuis 24 mois, nos efforts sont systématiquement mis en difficulté. Une année entière de crise sociale, des actions de déstabilisation, une image ternie (notamment à Rennes) ont eu des conséquences directes sur nos recrutements, notre gouvernance et notre équilibre économique », écrit-il à son personnel dans un courriel, datant du 28 août dernier.

9] « Près de Rennes : ces enseignants des trois lycées agricoles The Land veulent la démission du directeur », Brian Le Goff, *ActuRennes*, 22 mars 2024

Toujours est-il qu'après deux années d'alertes, effectuées par les représentants du personnel auprès des différentes instances de tutelle, que sont la CNEAP, la direction de l'enseignement catholique, le diocèse, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) ou encore le ministère de l'Agriculture, certaines semblent vouloir se réveiller. « *L'arrivée de Fabrice Henry [en charge de la formation, Ndlr] à la Draaf y est pour beaucoup* », d'après Annie Chaplet.

Aussi, comme Splann ! est en mesure de le révéler, plusieurs inspections sont en cours ou ont déjà eu lieu depuis le printemps 2025 : inspection de la direction générale des finances publiques, courant octobre 2025 ; inspection du ministère sur le respect du contrat État-association. « *La Draaf a également contrôlé le BTS ACSE* », précise Jean-Romain Chapy. Sans oublier le contrôle de l'internat, effectué par le service santé publique et handicap de la Ville de Rennes, suite à des alertes pointant la propreté de l'internat des lycéens. Contactée, la DGFIP a décliné notre demande d'interview. Quant aux autres instances de tutelle

pré-citées, aucune n'a donné suite à nos demandes.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX VOIES IMPÉNÉTRABLES

« *La seule solution, c'est qu'il parte* », d'après Jean-Romain Chapy, au nom de l'intersyndicale. Seul hic : il revient au conseil d'administration de l'association de gestion Saint-Exupéry de le décider. Dans l'enseignement agricole privé, contrairement au public, les chefs d'établissement, comme Jean-Marc Esnault, sont embauchés et rémunérés par le conseil d'administration. Une instance qui apparaît

« Le président du conseil d'administration est indissociable de Jean-Marc Esnault. Ils forment un duo. »

comme « *très opaque* », aux délégués du personnel.

« *On rentre dedans seulement si on est coopté par nos camarades* », pointe notamment Hélène. « *Le président du CA est indissociable du directeur général Jean-Marc Esnault. Ils forment un duo* », regrette également Annie Chaplet. Les conseils d'administration des lycées agricoles privés, contrairement aux lycées publics¹⁰, ne sont pas tenus par une obligation de compter des représentants du personnel ou de l'État.

Les parents d'élèves sont, en revanche, reconnus comme membres adhérents de droit de l'association

10] Article R811-12 du Code rural et de la pêche maritime, site web Legifrance

de gestion Saint-Exupéry, d'après les statuts de celle-ci. Or aucun n'y siège aujourd'hui. L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre de Saint-Exupéry a également demandé à être invitée aux assemblées générales, en 2025, et n'a obtenu aucune réponse. Contacté par *Splann* !, le président du conseil d'administration de The Land n'a pas donné suite à nos demandes d'interview.

Une situation kafkaïenne permise par la structure même de l'enseignement agricole privé. Une proposition de loi portée par des députés issus du Nouveau Front populaire a justement été déposée, le vendredi 11 juillet 2025. Elle vise à « *améliorer la transparence et la représentativité des conseils d'administration des établissements d'enseignement agricole privés* ».

Vendredi 17 octobre, le jour des vacances de Toussaint, le personnel des trois lycées a, quant à lui, reçu une invitation à une réunion d'information de la part de l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine, du CNEAP et du ministère de l'agriculture. Objet : « Évolution et poursuite d'activité de l'ensemble scolaire Saint-Exupéry ».

Quelques jours plus tôt, en dépit du déficit colossal de 1,2 million d'euros fraîchement annoncé, la direction de The Land a fait savoir, dans la presse locale¹¹, qu'il comptait lancer prochainement un nouveau campus The Land à Vitré, correspondant « *aux besoins des entreprises du territoire* », indique à *Ouest-France* Jean-Marc Esnault.

Chloé Richard, Faustine Sternberg

11] « Nouveau campus, nouvelles formations... Comment Vitré aspire à devenir une ville étudiante », Justine Montauban, *Ouest-France*, 29 septembre 2025



Abonnez-vous à notre infolettre

Recevez chaque mois des infos exclusives
et soyez avertis lors de la publication
d'une nouvelle enquête. C'est gratuit !
Inscription : splann.org/infolettre

Connaissez-vous Splann ! ?

Nous sommes un collectif de journalistes travaillant en Bretagne et soucieux d'informer sur les atteintes à l'environnement et les droits humains. À la suite de procédures bâillons, de menaces et d'intimidations, subies notamment par Inès Léraud, nous avons fondé *Splann !* en 2020.

Sur le modèle de *Disclose*, notre parrain, il s'agit d'un média d'enquête dont les articles sont tous accessibles librement sur notre site ainsi que chez des partenaires. Nous ajoutons la promesse rare de diffuser nos enquêtes en français et en breton.

Aujourd'hui, *Splann !* est composé d'une rédaction permanente basée à Guingamp, de journalistes rémunérés à la pige et de membres bénévoles qui assurent de nombreuses missions.

Un média indépendant...

Explorer des sujets sensibles réclame une totale indépendance des puissances politiques et de l'argent. C'est pourquoi, nous avons choisi d'exclure tout recours à la publicité ainsi qu'aux subventions des collectivités locales. Notre activité repose sur les dons de centaines de lectrices et de lecteurs.

La forme associative nous garantit de garder le contrôle sur notre média et de nous tenir loin de l'influence de puissants actionnaires. Nous disposons d'un conseil d'administration, élu pour deux ans, qui assure collégialement la gestion courante de l'association, d'un conseil de surveillance qui veille notamment à ce que les fonds collectés ne contreviennent pas à nos statuts, ainsi qu'un comité éditorial chargé du choix des dossiers d'enquête.

qui défend un journalisme de temps long...

À contre-courant des polémiques stériles qui agitent les plateaux des chaînes « tout-info », nous nous concentrons sur des dossiers complexes et d'intérêt général. Des pollutions industrielles aux violences sexuelles dans l'Église catholique en passant par le sacage du bocage ou la destruction du service public, nous menons des enquêtes au long cours, en constituant des équipes de journalistes capables d'explorer un sujet pendant plusieurs mois et parfois même une année.

Nous assurons un droit de suite après nos révélations, notamment à travers notre infolettre mensuelle gratuite.

... pour provoquer des changements positifs

Nous pensons que les journalistes ne sont pas de simples observateurs mais, au contraire, des acteurs clés des transformations de la société. Nous souhaitons donner du sens aux événements qui agitent la sphère publique, mettre en lumière ce que les pouvoirs préféreraient cacher et permettre aux citoyens de se défendre contre les atteintes à l'environnement, à la probité ou aux droits humains.

Ce journalisme d'impact passe par une large diffusion de nos enquêtes. C'est pourquoi nous nouons des partenariats avec des médias locaux, nationaux et même internationaux tels que France 3 Bretagne, *Reporterre* ou *Mediapart*.

Nous avons diversifié nos supports pour toucher de nouveaux publics, en investissant dans le podcast, la vidéo ou l'impression de livrets. Nous multiplions aussi les interventions sur le terrain, dans les écoles, des salles municipales ou lors de festivals, à l'invitation d'enseignants, de libraires ou de collectifs d'habitants.

Splann ! a besoin de vos dons !



En 2024, 72 % des recettes de *Splann !* provenaient des dons, ponctuels ou mensuels, versés sans contrepartie par 1.800 lectrices et lecteurs. Une condition indispensable à l'exercice du journalisme d'enquête que nous défendons.

Splann ! n'ayant aucun dividende à verser, l'argent collecté permet de faire grandir notre rédaction. Ainsi, en 2024, les deux-tiers de nos dépenses ont été consacrées aux salaires, devant la production de vidéos, de dessins, d'infographies et les honoraires de justice liées aux enquêtes.

La suite dépend de vous. *Splann !* œuvrant pour l'intérêt général, vous pourrez soustraire de vos impôts jusqu'à 66 % de votre don.

Vous pouvez donner :

en ligne à l'adresse : splann.org/faire-un-don

ou par chèque, libellé à l'ordre de *Splann !* : « À l'attention de *Splann !* »,
Ti ar Vro, 3 place du Champ-au-Roy, 22 200 Guingamp

Devenez lanceuse ou lanceur d'enquête !

Vous avez connaissance de faits portant atteinte à l'intérêt général ? Vous êtes en possession de documents sensibles ? Rendez-vous sous pseudo pour nous expliquer votre situation. Nous vous conseillons d'utiliser Protonmail. Nous vous indiquerons le protocole à suivre pour mener des échanges sécurisés.

Nous contacter

contact@splann.org

Splann ! Ti ar vro, 3 place du Champ-au-Roy,
22200 Guingamp

Retrouvez nos précédentes enquêtes sur splann.org

- *Bretagne, bol d'air à l'ammoniac*, Caroline Trouillet, juin 2021
- *Iberdrola, quand l'énergie « propre » a les mains sales*, Itzel Marie Diaz, Lena Lopes, mars 2022
- *En Bretagne, la méthanisation sous pression*, Julie Lallouët-Geffroy, Raphaël Baldos, septembre 2022
- *Implants contraceptifs Essure : un long silence empoisonné*, Juliette Cabaço-Roger, Faustine Sternberg, Guy Pichard, Rozenn Le Carboulec, octobre 2022
- *Les travers du porc*, Inès Léraud, Kristen Falc'hon, Floriane Louison, juillet 2022
- *À l'ombre des Safer, la guerre des champs*, Julie Lallouët-Geffroy, septembre 2023
- *Cooperl, enquête sur un géant du porc*, Kristen Falc'hon, Ivan Logvenoff, novembre 2023
- *Bocage, la fin d'un paysage*, Yann-Malo Kerbrat, Nolwenn Weiler, février 2024
- *Saint-Nazaire, malade de ses industries*, Samy Archimède, Itzel Marie Diaz, septembre 2024
- *Intoxication minière en Bretagne*, Celia Izoard, Morgan Large, Catherine Le Gall, novembre 2024
- *Littoral breton : la tentation du béton*, Jérémie Szpirglas, Denis Vannier, janvier 2025
- *Hôpital public: une destruction programmée, un marché pour le privé*, Isabelle Jarjaille, Caroline Trouillet, juillet 2025
- *Lycées agricoles bretons : le privé creuse son sillon*, Faustine Sternberg, Chloé Richard, octobre 2025

Splann !
Ti ar Vro
3, place du Champ-au-Roy
22 200 Guingamp

Directeur de la publication
Alain Goutal

Coordination éditoriale
Faustine Sternberg

Journalistes
Chloé Richard,
Faustine Sternberg

Illustrations
Atelier Lugas

Traduction
Lena Catalán
Riwanon Kallag

Relecture juridique
Claire Simonin

Secrétariat de rédaction
Julie Lallouët-Geffroy
Caroline Trouillet

Maquettiste
Anne Caillet-Leroy

Imprimeur Roudenn
ZI de Bellevue
BP 10129
22 201 Guingamp

Dépôt légal :
1^{er} trimestre 2026
ISSN : 2800-664X
Parution mars 2026
Livret n°11

